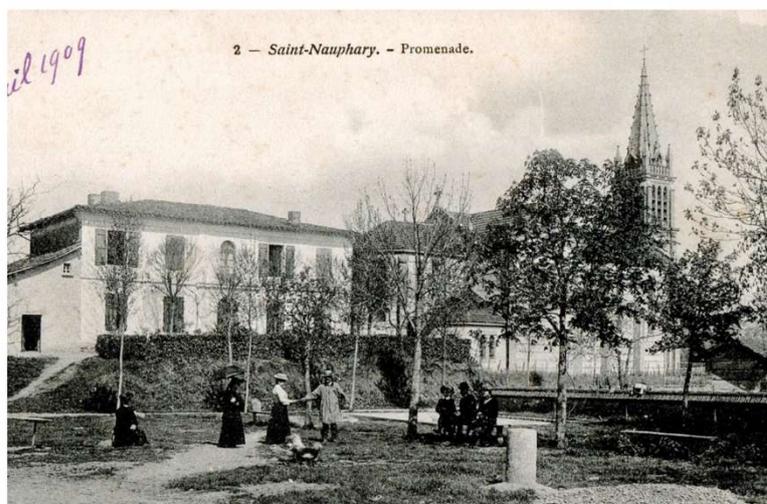
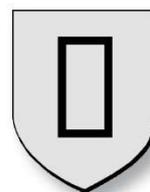


SAIN NAUPHARY

L'écho de notre village

Octobre 2021



Une information complète sur la vie de votre village
et celle de vos associations.

SOMMAIRE

• Sommaire	2
• Mot du Maire	3
• Informations utiles	4
• Le conseil municipal - les missions de chacun	5-7
• Le personnel communal	8
• Le compte administratif - Budget - Subventions	9-11
• Grand Montauban	12-14
• Les réalisations, acquisitions 2020-2021	15-17
• Projets 2021-2022	18
• Assistantes maternelles et relais	19
• Groupe scolaire - Petits Clins d'oeil...	20-22
• Vacances	23
• Transports	24-25
• Jeunesse	25-26
• Social	27-28
• Respect d'autrui	29
• Gérer ses déchets	30-31
• Urbanisme- habitat	32-33
• Formalités administratives	34-35
• Calendrier des manifestations	36
• Associations	37-54
• Retour sur l'année	55-57
• Etat civil	58
• Commerces, artisans et services	59-61
• Coin détente et numéros utiles	62-63



Mot du Maire

Mesdames, Messieurs,
Chers administrés,

Après un été à la météo quelque peu capricieuse, il est temps de retrouver notre quotidien avec un virus malheureusement toujours présent, même si les différentes mesures prises depuis 18 mois en ont réduit l'impact en métropole. Bien que cette rentrée reste contraignante avec l'introduction du "Pass sanitaire" dans notre vie courante, il n'en demeure pas moins qu'elle est porteuse d'espoir quant à un retour à une vie plus normale. J'espère d'ailleurs, que les vacances, pour celles et ceux qui ont pu en bénéficier, ont été salutaires et reposantes, et que la période à venir ne sera pas trop difficile pour les autres.

Nous venons de quitter le mois de septembre, ce mois qui symbolise la traditionnelle rentrée des classes. Les enfants saint-nauphariens ont repris le chemin de l'école et de la cour de récréation pour leur plus grand bonheur afin d'entamer une année scolaire supplémentaire. Cette année, l'école primaire Paul BONNANS accueille une 7^{ème} classe, ce qui ramène l'effectif moyen à 24 élèves par classe, avec un total d'élèves scolarisés de 167.

En parcourant cette édition, vous trouverez un grand nombre d'informations tout aussi utiles les unes que les autres.

Enfin, avec la reprise d'une vie presque normale, les manifestations existantes avant la crise sanitaire devraient reprendre et nous pouvons espérer que la vie locale retrouve ses droits.

Toute l'équipe municipale est sensible à la préservation du patrimoine culturel et naturel de notre village, tout comme au cadre de vie pour lequel nous mettons tout en œuvre pour son amélioration. Nous avons tous la même orientation, dynamiser et promouvoir notre commune.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Prenez soin de vous !

Bernard PAILLARES

INFORMATIONS UTILES

MAIRIE DE SAINT-NAUPHARY

907 Route d'Albi
82370 SAINT-NAUPHARY

 05.63.25.65.58

E-mail :

mairie-saint.nauphary@info82.com

Site internet : www.saint-nauphary.com

Horaires d'ouverture :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
De 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Mercredi de 8h00 à 12h00

Samedi de 9h00 à 12h00

PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE

Sur rendez-vous, en appelant aux heures d'ouverture
du secrétariat.

LA MEDIATHEQUE

05 63 67 11 06

Horaires d'ouverture :

Mercredi de 11h00 à 12h00
15h00 à 19h00

Vendredi de 16h30 à 17h30

Samedi de 09h00 à 12h00

Service gratuit pour les habitants de la
commune et du GMCA.

COORDONNEES BATIMENTS COMMUNAUX

Ecole Maternelle :	05 63 67 93 38
Ecole Elémentaire :	05 63 67 95 55
Cantine scolaire :	05 63 67 93 41
Salle des Fêtes Charros :	05 63 66 82 62
Salle des Fêtes St-Nauphary :	05 63 67 95 02
Ateliers municipaux :	05 63 67 82 90
Complexe sportif :	05 63 31 97 79

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

05 63 24 26 69

Horaires d'ouverture :

Lundi de 13h00 à 15h45
Mardi – Mercredi de 08h45 à 12h45 et de 14h00 à 15h45
Jeudi – Vendredi de 08h45 à 12h45 et de 14h00 à 15h45
Samedi de 09h00 à 12h00

Points de levée :

- Saint-Nauphary : 14h15 du lundi au vendredi
09h00 le samedi
- Charros : 09h00 du lundi au samedi

Votre agence postale met à votre disposition une tablette tactile
vous permettant d'accéder à ses services en ligne et aux services
publics.

Afin de faciliter la distribution du courrier, nous vous demandons
d'être le plus précis possible quand vous communiquez votre
adresse postale (nom, prénom, numéro et dénomination de rue
précise, code postal, ville).

Location des salles communales

Les salles des fêtes de St-Nauphary et Charros sont
louées à des personnes **majeures et responsables**.

Les tarifs de location :

Intra-Communautaires : 180 €
Extra-Communautaires : 300 €

Une caution de 760 € est demandée, ainsi qu'une
attestation d'assurance (responsabilité civile pour les
dommages éventuels) à chaque mise à disposition.

Cimetières

Il existe deux cimetières, l'un à St-Nauphary et l'autre
à Charros.

Les concessions aux cimetières sont vendues pour le
prix de 50 € le m² pour une durée de 30 ans
renouvelable.

Dans certains cas, le dépositaire communal peut être
demandé pour une courte période.

Les cases au columbarium sont vendues au prix de
550 € l'unité pour une durée de 30 ans renouvelable.

Des élus au service de votre ville, à votre service...

SAIN
NAUPHARY



Bernard PAILLARES
Maire



Mathieu ALBERT
1^{er} Adjoint au Maire



Caroline PECQUENARD
2^{ème} Adjoint au Maire



Philippe LORMIÈRES
3^{ème} Adjoint au Maire



Véronique MALY
4^{ème} Adjoint au Maire



Philippe MAYMAT
5^{ème} Adjoint au Maire



Laure BELDA
Conseillère Municipale



Damien BODOT
Conseiller Municipal



Sandy DEL RIO
Conseillère Municipale



Sandrine DIAZ
Conseillère Municipale



Edouard FORESTIÉ
Conseiller Municipal



Natacha GIRARD
Conseillère Municipale



Sébastien LACAM
Conseiller Municipal



Marie-Jeanne LECOINTE
Conseillère Municipale



Sébastien LOMBRAIL
Conseiller Municipal



Nathalie MONTELS
Conseillère Municipale



Christophe PENDARIES
Conseiller Municipal



Laurence RISPE
Conseillère Municipale



Philippe SERNY
Conseiller Municipal

LES COMMISSIONS

(T : Titulaire – S : Suppléant)

Commission Finances et Budget

- PAILLARES Bernard (Président)
- Véronique MALY (T)
- ALBERT Mathieu (T)
- SERNY Philippe (T)
- BELDA Laure (T)
- FORESTIE Edouard (T)

Commission d'Appel d'Offres

- PAILLARES Bernard (Président)
- PECQUENARD Caroline (T)
- LOMBRAIL Sébastien (T)
- RISPE Laurence (T)
- DIAZ Sandrine (S)
- LORMIERES Philippe (S)
- DEL RIO Sandy (S)

Commission Travaux

- PAILLARES Bernard (Président)
- PECQUENARD Caroline (T)
- LORMIERES Philippe (T)
- SERNY Philippe (T)
- DEL RIO Sandy (T)
- DIAZ Sandrine (S)
- FORESTIE Edouard (S)
- MALY Véronique (S)

Commission Locale d'Information et de Surveillance

- PAILLARES Bernard (Président)

Commission Annuaire de Gestion de Crise et Automate d'Alerte

- PAILLARES Bernard (Président)
- ALBERT Mathieu
- LORMIERES Philippe
- MAYMAT Philippe

Commission Scolaire

- PAILLARES Bernard (Président)
- MAYMAT Philippe (T)
- GIRARD Natacha (S)
- BODOT Damien (S)
- BELDA Laure (S)

Commission Urbanisme et Aménagements

- PAILLARES Bernard (Président)
- ALBERT Mathieu (T)
- PECQUENARD Caroline (T)
- LACAM Sébastien (T)
- DEL RIO Sandy (T)
- RISPE Laurence (S)
- FORESTIE Edouard (S)

Commission Communale Impôts Directs

- PAILLARES Bernard (Président)
- LECOINTE Marie-Jeanne (T)
- LORMIERES Philippe (T)
- MALY Véronique (T)
- MAYMAT Philippe (T)
- PECQUENARD Caroline (T)
- SALAT André (T)
- ALET Etienne (S)
- BODOT Damien (S)
- GIRARD Natacha (S)
- LACAM Sébastien (S)
- MONTELS Nathalie (S)
- RISPE Laurence (S)

Commission Sports et Fêtes

- PAILLARES Bernard (Président)
- LORMIERES Philippe (T)
- DIAZ Sandrine (T)
- LOMBRAIL Sébastien (T)
- LECOINTE Marie-Jeanne (T)
- GIRARD Natacha (T)
- BODOT Damien (T)
- MONTELS Nathalie (T)

Commission Information et Communication

- PAILLARES Bernard (Président)
- ALBERT Mathieu (T)
- PECQUENARD Caroline (T)
- MAYMAT Philippe (T)
- MALY Véronique (T)
- LORMIERES Philippe (T)
- MONTELS Nathalie (T)
- DIAZ Sandrine (T)
- GIRARD Natacha (T)
- LOMBRAIL Sébastien (T)
- LECOINTE Marie-Jeanne (T)

Commission Numérique

- PAILLARES Bernard (Président)
- ALBERT Mathieu
- SERNY Philippe
- DIAZ Sandrine
- LOMBRAIL Sébastien
- BODOT Damien
- LACAM Sébastien

Commission des Personnes Agées

- PAILLARES Bernard (Président)
- RISPE Laurence (T)
- LORMIERES Philippe (T)
- MALY Véronique (T)

Grand Montauban Communauté d'Agglomération

- PAILLARES Bernard (T)
- DIAZ Sandrine (T)
- ALBERT Mathieu (T)
- PECQUENARD Caroline (S)

Commission Médiathèque

- PAILLARES Bernard (Président)
- ALBERT Mathieu (T)
- MALY Véronique (T)
- DEL RIO Sandy (T)
- GIRARD Natacha (T)
- LECOINTE Marie-Jeanne (T)
- MAYMAT Philippe (T)
- DIAZ Sandrine (T)

Centre Communal d'Actions Sociales

- PAILLARES Bernard (Président)
- LORMIERES Philippe (T)
- RISPE Laurence (T)
- DEL RIO Sandy (T)
- FORESTIE Edouard (T)

Syndicat Départemental d'Energie

- LACAM Sébastien (T)
- PECQUENARD Caroline (S)

Syndicat des Eaux Monclar/St-Nauphary

- PAILLARES Bernard (T)
- LACAM Sébastien (T)
- PECQUENARD Caroline (S)
- MALY Véronique (S)

Correspondant défense

- LORMIERES Philippe, Adjoint au Maire

Référent Canicule et Pandémie

- BODOT Damien

Délégués AIPADAV

- LOMBRAIL Sébastien
- SERNY Philippe

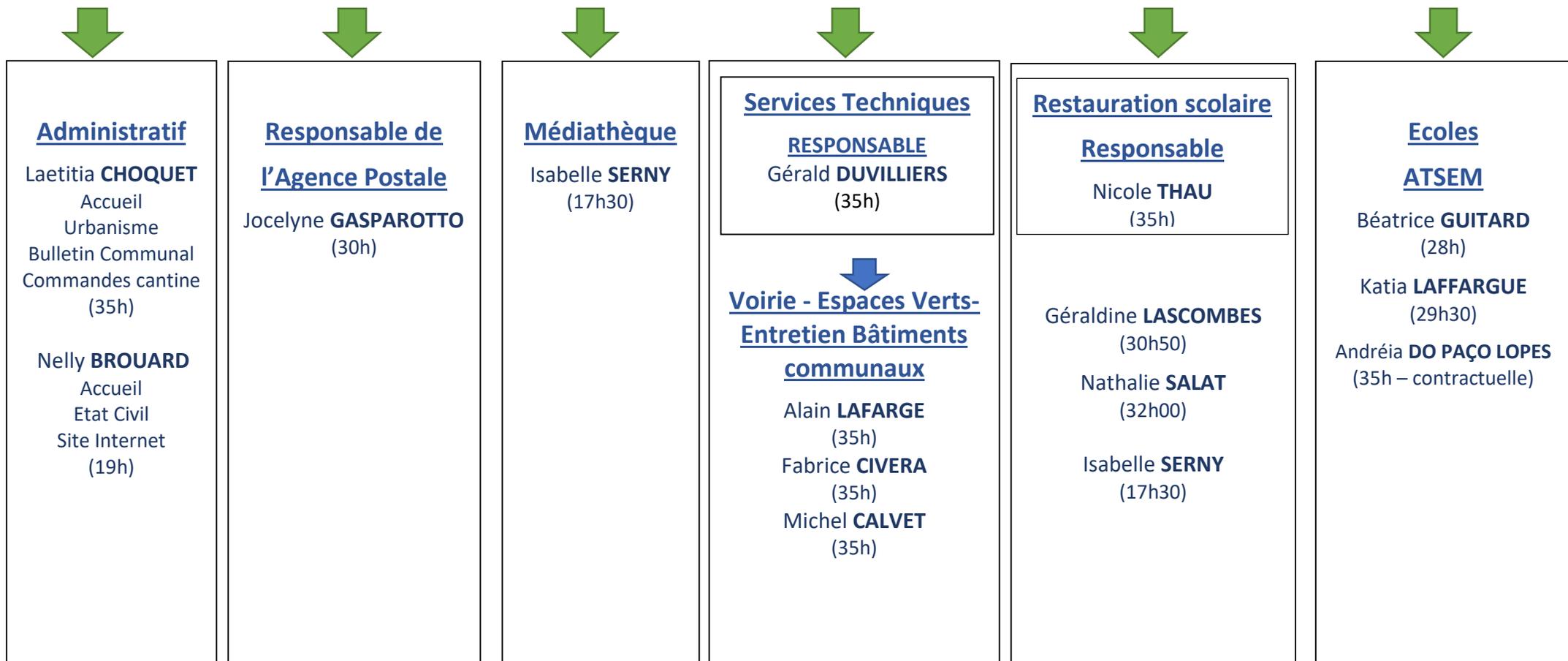
ORGANIGRAMME DE LA MAIRIE DE SAINT-NAUPHARY

LE MAIRE

Bernard **PAILLARES** : Autorité territoriale

SECRETARE DE MAIRIE - faisant fonction de D.G.S

Nelly **PAILLARES** : Administration générale - Finances - Ressources Humaines - Elections (35h)

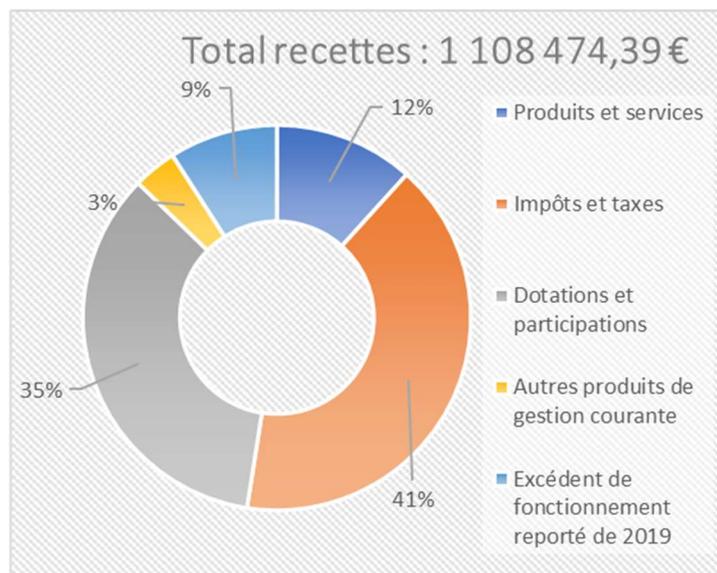
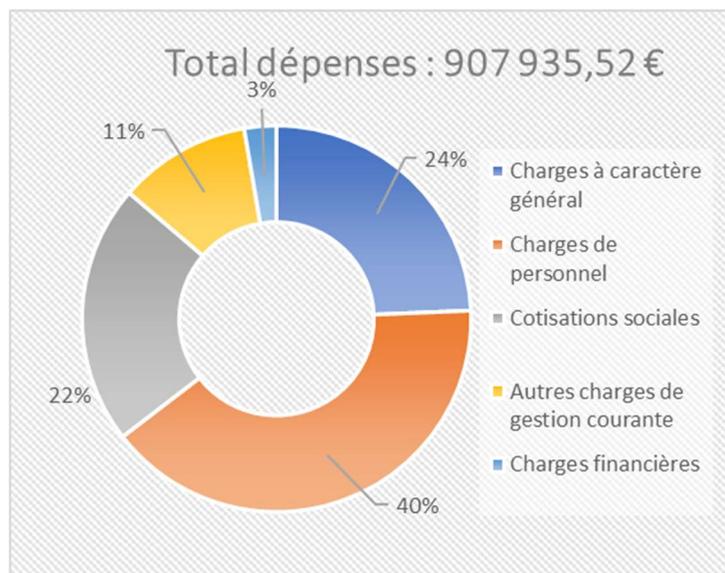


COMPTE ADMINISTRATIF 2020

BUDGET COMMUNE

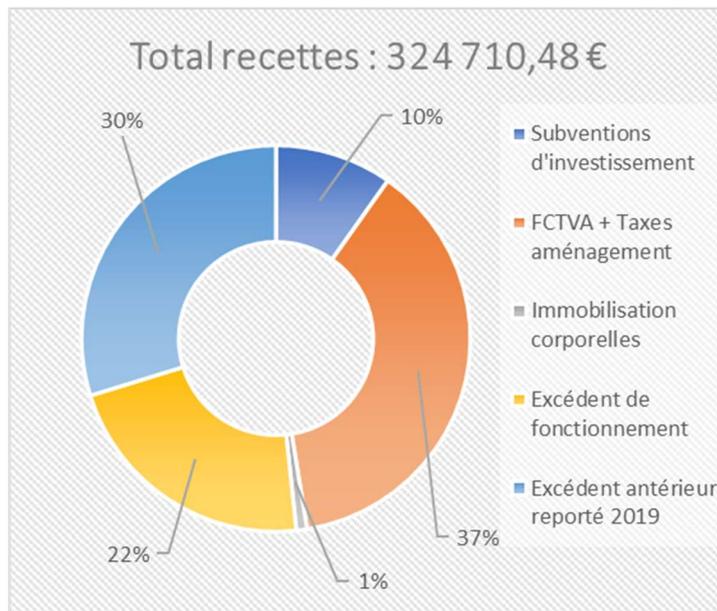
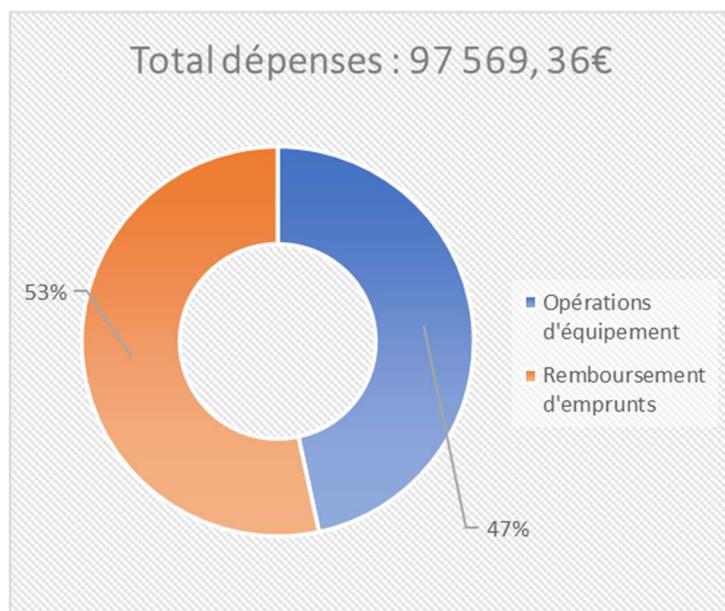
Le compte de gestion établi par le trésorier municipal et le compte administratif établi par le Maire pour le budget de la commune sont adoptés et font ressortir les résultats suivants

Section de Fonctionnement



Excédent de fonctionnement : 200 538,87 €

Section d'investissement



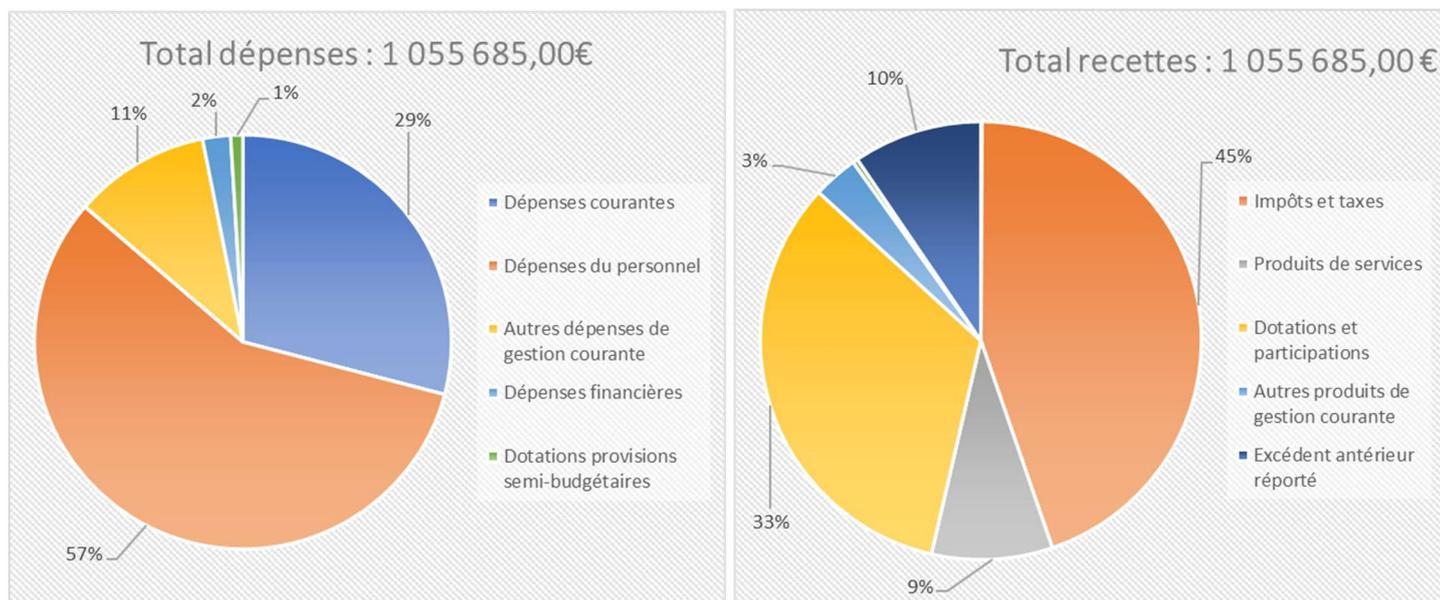
Excédent d'investissement : 181 341,12 €

Compte tenu des restes à réaliser en dépenses et en recettes d'investissement, l'excédent global de l'année 2020 est de **381 879,99 €**.

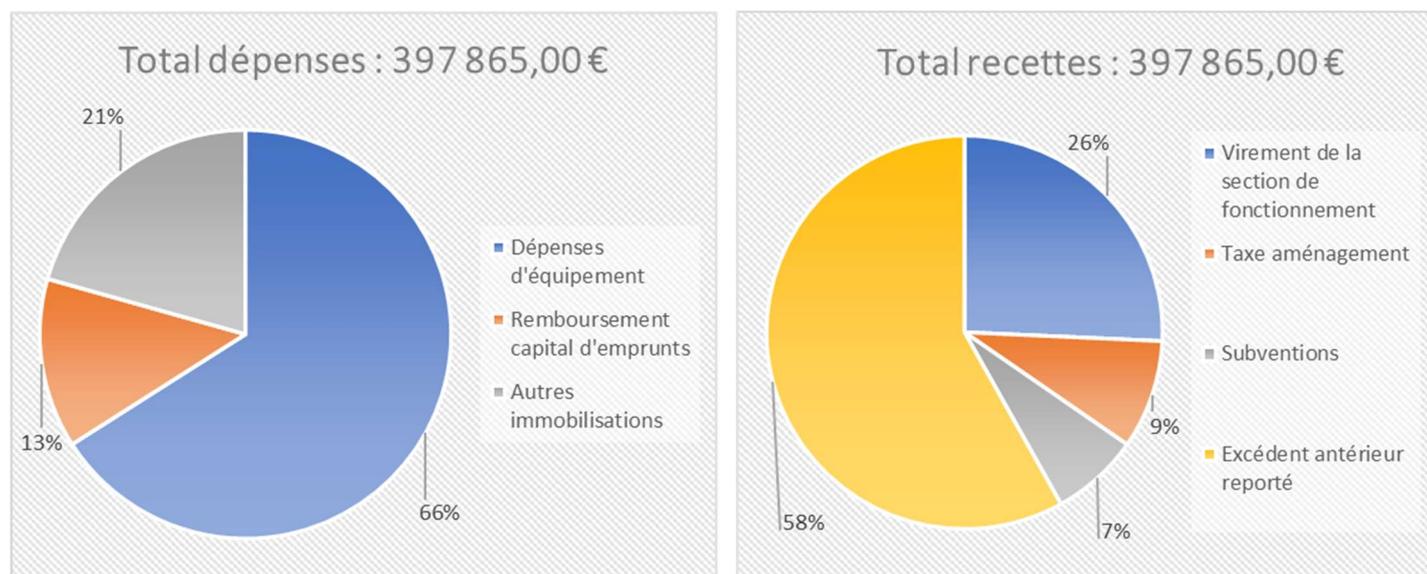
BUDGET COMMUNAL 2021

Le Budget communal est adopté comme suit

Section de Fonctionnement



Section d'Investissement



Taux d'imposition 2021

Taxes perçues par la commune de Saint-Nauphary 2021	Taxes perçues par le Grand Montauban 2021
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 46.56 %	Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 6.47 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 79.15 %	Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 16.39 %
	Cotisation Foncière des Entreprises (ex TP) : 33.32 %

La Taxe des Ordures Ménagères : **9.35 %**.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Chaque année, la commune attribue des subventions aux associations du village

Nom de l'association	Budget 2021
ACCA St-Nauphary	100.00
ACPG Sect. Villebrumier	80.00
Amicale des parents d'élèves	100.00
Amicale des Anciens Combattants	100.00
Association Lo Réviscol	100.00
Association Les Joyeux Anciens	170.00
Association St-No Livres	100.00
Comité des fêtes de Charros	1 050.00 (EN ATTENTE : COVID)
Comité des fêtes de Saint-Nauphary	1 900.00 (EN ATTENTE : COVID)
Gym Club de Saint-Nauphary	100.00
SPA du Ramier	850.00
SNAC Omnisport	5 300.00
Saint-Nauphary Vélo Sport	100.00
A.I.P.A.D.A.V	300.00
Association les Belles montées	100.00 (EN ATTENTE : COVID)
TOTAL	10 450,00

Toutes les salles sont mises gratuitement à disposition de toutes les associations (chauffage, nettoyage...).

ECOLES

En 2020/2021, les dépenses de fonctionnement consacrées aux écoles se sont élevées à **20 136,78 €**. Cela englobe : les fournitures scolaires, la location et la maintenance des photocopieurs, les abonnements aux périodiques, les frais de pharmacie, les études surveillées, les frais de téléphone, le transport des enfants au centre aéré du Ramiérou, les frais de participation au PEDT ... Ces dépenses ne comprennent pas les frais de personnel, de chauffage, les denrées alimentaires et l'entretien des bâtiments.

De plus, pour l'année scolaire 2020-2021, la commune a participé à :

- Achat des livres de Noël : 2 498,10 €
- Achat des bonbons de Noël : 390,98 €
- Achat de calculatrices pour les futurs 6^{èmes} : 604,75 €
- Déplacement pédagogique (piscine-musée etc...) : 970,00 €

La communauté d'agglomération comporte **11 communes** : Albefeuille-Lagarde, Bressols, Corbarieu, Escatalens, Lacourt-Saint-Pierre, Lamothe-Capdeville, Montauban, Montbeton, Reyniès, Saint-Nauphary et Villemade. Le conseil communautaire est composé de **48 conseillers communautaires**.

Président :	Thierry DEVILLE, adjoint à Montauban
Vice-présidents :	1 ^{er} Axel de LABRIOLLE, maire de Montauban
	2 ^{ème} Danielle BEDOS, maire de Montbeton
	3 ^{ème} Jean-François GARRIGUES, conseiller municipal à Montauban
	4 ^{ème} Jean-Louis IBRES, maire de Bressols
	5 ^{ème} Bernard BOUTON, conseiller municipal à Montauban
	6 ^{ème} Bernard PAILLARES, maire de Saint-Nauphary
	7 ^{ème} Bernard PECOU, conseiller municipal à Montauban
	8 ^{ème} Aline CASTILLO, maire de Corbarieu
	9 ^{ème} Françoise PIZZINI, maire de Lacourt-Saint-Pierre
	10 ^{ème} Michel CORNILLE, maire d'Escatalens
	11 ^{ème} Alain GABACH, maire de Lamothe-Capdeville
	12 ^{ème} Claude VIGOUROUX, maire de Reyniès
	13 ^{ème} Francis LABRUYERE, maire de Villemade
	14 ^{ème} Francis MASSIMINO, maire d'Albefeuille-Lagarde

Population totale de la communauté : **79 982 habitants** (source Insee 2018)

Population totale du Département : **264 910 habitants**

Montauban : 62 405

Montbeton : 4 330

Bressols : 3 801

Saint-Nauphary : 1897

Corbarieu : 1 701

Lacourt-Saint-Pierre : 1 236

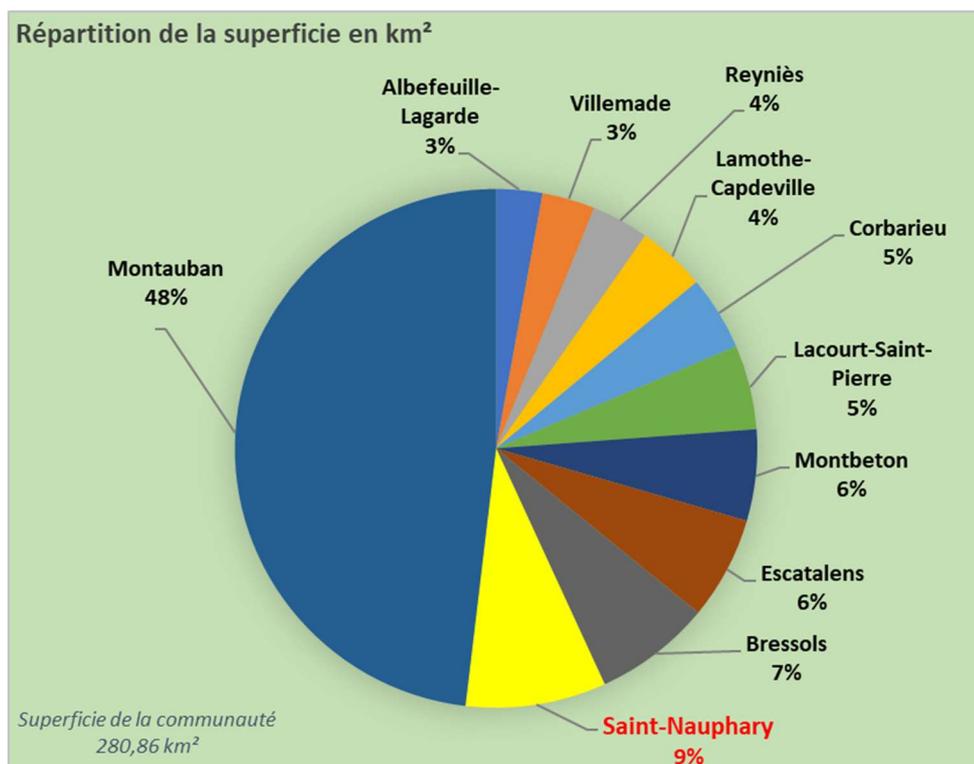
Escatalens : 1 213

Lamothe-Capdeville : 1 092

Reyniès : 885

Villemade : 774

Albefeuille-Lagarde : 648



Les différentes compétences du Grand Montauban

Les compétences obligatoires

Le développement économique - l'aménagement de l'espace communautaire - l'équilibre social de l'habitat - la politique de la ville - l'accueil des gens du voyage - la collecte et le traitement des ordures ménagères.

Les compétences optionnelles

La voirie - la protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie - la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

Les compétences facultatives d'intérêt communautaire

Politique d'infrastructures touristiques - Rivières et cours d'eau - Politique en faveur des seniors

Politique en faveur de la jeunesse - Politique en faveur de la petite enfance.

Nos élus délégués au Conseil Communautaire sont

Bernard PAILLARES

Mathieu ALBERT

Sandrine DIAZ

Nos élus sont également délégués aux différentes commissions

Commission de délégation de service public	Bernard PAILLARES (Titulaire)
Commission d'appel d'offres	Bernard PAILLARES (Titulaire)
Syndicat Mixte pour le traitement des ordures ménagères et autres déchets (SIRTOMAD)	Mathieu ALBERT (Titulaire)
Syndicat Mixte du Tescou et Tescounet	Bernard PAILLARES, Mathieu ALBERT (Titulaires), Sandrine DIAZ (suppléante)
Syndicat Mixte en eau potable de Monclar- Saint-Nauphary	Bernard PAILLARES et Sébastien LACAM (titulaires) / Caroline PECQUENARD et Véronique MALY (suppléantes)
Société d'économie mixte transports montalbanais	Bernard PAILLARES (titulaire)
Régie personnalisée de l'office du tourisme	Mathieu ALBERT (titulaire)
Régie pépinière d'entreprises	Mathieu ALBERT (titulaire)
Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)	Bernard PAILLARES (titulaire)
Commission de contrôle financier	Bernard PAILLARES (titulaire)
Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)	Bernard PAILLARES (titulaire)
Commission aménagement prospectif et politiques territoriales	Bernard PAILLARES (titulaire)
Commission développement durable, transition énergétique et GEMAPI	Bernard PAILLARES (titulaire)
Commission affaires économiques et emploi	Mathieu ALBERT (titulaire)
Commission voirie, éclairage public et réseaux humides	Bernard PAILLARES (titulaire)
Commission rénovation urbaine, habitat et cohésion sociale	Bernard PAILLARES (titulaire)
Commission mobilité	Bernard PAILLARES (titulaire)
Commission jeunesse, enseignement supérieur et centre de loisirs	Sandrine DIAZ (titulaire)
Commission agriculture et affaires rurales	Bernard PAILLARES (titulaire)
Commission évènementiel/animations	Sandrine DIAZ (titulaire)

Dépenses couvertes à 100% par le GMCA pour Saint-Nauphary

Nettoyage/balayage 4 356,00 €	Régie Entretien Routier (goudronnage, terrassement, maçonnerie) 165 268,00 €
Entretien entreprise chemin et impasse de Salut 90 000,00 €	Entretien entreprise chemin des Capélanios 71 924,00 €
Véhicules (assurances, entretien, carburants) 10 106,90 €	Mise à dispo : remboursement du personnel 42 887,00 €
Mise à dispo : bâtiment + matériel voirie 9 821,00 €	Attributions compensation 8 548,00 €
Assainissement 88 535,39 €	<u>TOTAL DEPENSES COUVERTES :</u> 491 446,29 €

RÉALISATIONS 2020-2021

CANTINE

Afin d'apporter du confort sonore au personnel communal et aux élèves fréquentant la cantine, des panneaux acoustiques ont été posés. Les travaux ont été effectués par l'entreprise LAGARRIGUE de Montauban pour un montant TTC de **14 792,86 €**.

Dans le cadre de la DETR, la commune a perçu une subvention d'un montant de **616,97 €**, une subvention du conseil départemental pour un montant de **6 163,00 €** ainsi qu'un fonds de concours du GMCA de **3 081,81 €**.

ECOLES.....

Afin d'apporter un peu de chaleur et de modernité, les portes et les sols des couloirs de l'école ont également été rénovés pour un montant de **2 918,40 € TTC** auprès de l'entreprise SUR MESURE de Montauban pour les portes et auprès de l'entreprise LAGARRIGUE de Montauban pour les sols pour un montant de **18 207,20 € TTC**. Une subvention d'un montant de **880,57 €** a été versée par l'Etat, une autre subvention de **8 802,00 €** versée par le Département et un fonds de concours du GMCA de **4 401,17 €**.

Les travaux de peinture ont été réalisés en régie **par l'équipe technique de la commune**.

Les toitures-terrasses de l'école élémentaire ont, elles aussi, été réparées suite à des infiltrations d'eau pour un montant de **16 597,74 € TTC**. C'est la société ARTYBAT de Montauban qui a effectué les travaux.

Pour ces travaux, la commune a perçu un fonds de concours du GMCA d'un montant de **3 457,86 €**, une subvention du département d'un montant de **6 915,00 €** et une subvention de l'Etat de **692,30 €**. Suite à ce sinistre, GROUPAMA a remboursé la somme de **2 245,00 €**.

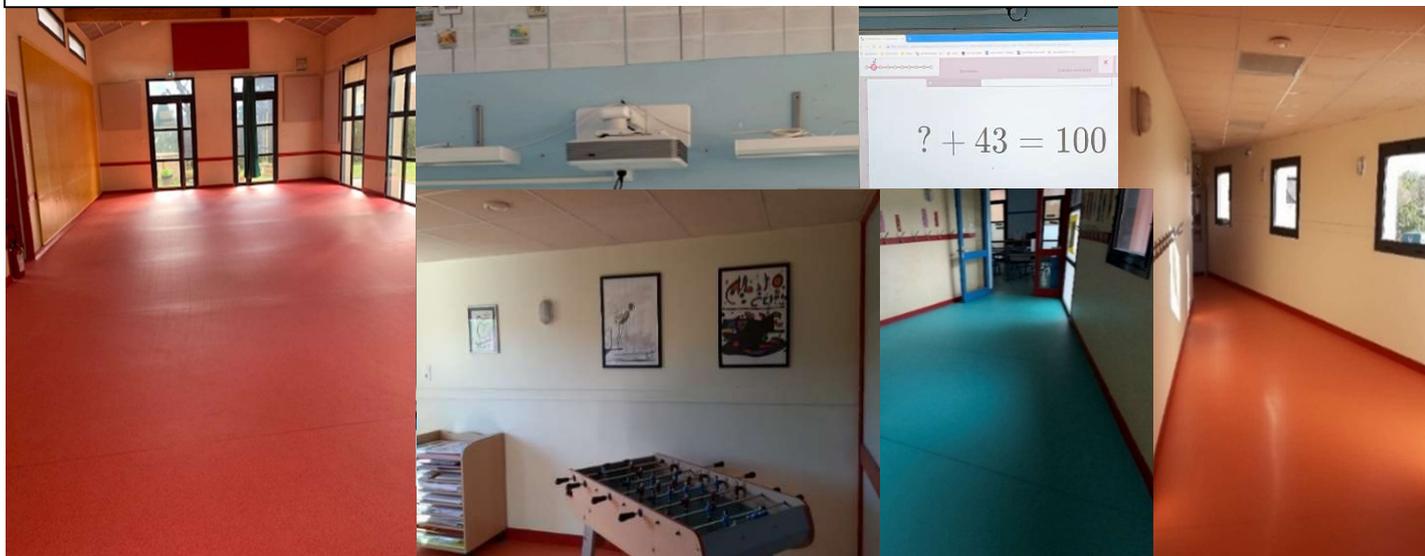
Les vitres brisées de l'école élémentaire ont également été remplacées pour un montant de **645,60 € TTC** par l'entreprise SUR MESURE de Montauban, remboursé intégralement par GROUPAMA, assureur de la commune.

....ET PEDAGOGIE

Des vidéoprojecteurs ont été installés dans les salles de classes de l'école primaire afin d'assurer une pédagogie plus interactive pour un montant de **7 104,00 € TTC** acquis auprès de la société PULSAT de Montauban et l'éclairage des tableaux pour un montant de **887,72 € TTC** auprès de la société REXEL de Montauban.

Une subvention d'un montant de **1 455,00 €** a été accordée par l'Etat.

Par ailleurs, la commune a perçu un fonds de concours du GMCA d'un montant de **1 455,00 €**.





Acquisition d'un tableau de score

Dans le cadre de l'organisation des compétitions sportives au complexe sportif, un tableau d'affichage de scores et temps de jeu a été acheté auprès de la société ISELEC de Saint-Nauphary pour un montant de **6 198,00 € TTC.**

Il a été installé, au complexe sportif après la mise en place de la dalle béton **par les agents communaux.**

Les subventions suivantes ont été reçues :

1 549,00 € du département

1 291,25 € du fonds de concours du GMCA

Une toile « Bienvenue à Saint-Nauphary » a également été apposée au dos du tableau. L'entreprise Publimax de Montauban l'a créée et posée pour un montant de **594,00 TTC.**



Les bancs de la place du village ont été repeints, **en régie par les services techniques.**

RD 999 : REPROFILEMENT DE CHAUSSEE PHASE 3

Travaux de re-profilement de chaussée sur la RD 999, depuis le rond-point des sapinettes jusqu'à l'entrée du village côté Albi.

Les travaux se sont terminés au 30 juillet 2021. Ils ont été réalisés par l'entreprise EUROVIA pour le compte du Conseil Départemental.

Le montant de cette opération est de **900 000 €.**

Afin de finaliser l'embellissement du hameau de Charros ; il a été réalisé, par l'entreprise Coffignal, l'enfouissement de l'éclairage public avec la pose de 5 candélabres, pour un montant TTC de **21 330,42 €.** Une subvention a été versée par le SDE pour un montant de **7 110,14 €** et un fonds de concours du GMCA de **5 154,86 €** est attendu.



Des élus du conseil municipal ont participé à la démolition des vestiaires de l'ancien stade

L'entreprise GOMES de Saint-Nauphary a effectué le reste du démontage du stade et de l'évacuation des gravats pour la somme de **8 520 € TTC.**





Afin de rendre plus confortable l'utilisation du préau de l'école maternelle, l'enrobé a été complètement renové pour une surface de 60 m². Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise GOMES TP de Saint-Nauphary pour un montant de **5 820,00 € TTC.**

Le plafond, de la salle, située en-dessous du préau, a été renforcé en installant une poutre IPN. C'est l'entreprise DANIS et Fils de Léojac qui l'a installée pour un montant de **2 304,00 € TTC.**

ACQUISITIONS DIVERSES 2020-2021

- **Renouvellement de matériel informatique au secrétariat** auprès de Smi de Montauban pour un montant de **2 154,20 € TTC.**
- **Le ballon tampon de la chaufferie à la médiathèque** a été remplacé par l'entreprise BANZATO Climatisation de Saint-Nauphary pour un montant de **1 870,81 € TTC.**
- Achat de **12 tables rondes et d'un chariot porte tables** auprès de la société SUD Environnement de Bressols pour un montant de **1 914 € TTC.**
- Achat d'un **aspirateur** pour la mairie en remplacement de l'ancien auprès de la société Comptoir Général d'Outillage de Montauban pour un montant de **413,60 € TTC.**
- Achat d'une **tronçonneuse** pour l'atelier municipal auprès de la société AYROLES pour un montant de **329,00 € TTC.**
- Achat d'une **perceuse-visseuse** pour l'atelier municipal auprès de la société Philip et Canetti de Montauban pour un montant de **559,59 € TTC.**
- Remplacement des **projecteurs** éclairant le boulodrome jouxtant l'église de Saint-Nauphary par du LED pour un montant de **2 196 € TTC**, auprès de l'entreprise EURL B. COFFIGNAL. Une subvention a été versée par le SDE pour un montant de **732,00 €.**
- Des vitres brisées (fenêtre et portes de fenêtres) de la salle des fêtes ont été remplacées pour un montant de **396,26 €** par l'entreprise SUR MESURE de Montauban, remboursé **intégralement** par GROUPAMA, assureur de la commune
- La société C.R.I.S de Montauban a réalisé les contrôles des extincteurs de l'ensemble des bâtiments communaux, obligatoires une fois par an. **23 extincteurs**, ayant plus de 10 ans, ont été remplacés pour un montant de **1 900,80 € TTC.**
- La **VMC** a été remplacée à l'appartement de Charros par l'entreprise BANZATO Climatisation de St-Nauphary pour un montant de **710,07 € TTC.**
- **Acquisition des parcelles E961 et E962** : afin de régulariser le foncier sur la rue de la salle des fêtes, la commune a fait l'acquisition de ces 2 parcelles d'une contenance totale de 169 m² appartenant à Monsieur et Madame VEDEILHÉ Robert et Marie-Paule, pour la somme de **400,00 € frais de notaire compris.**

- **Archives communales**

Après un diagnostic des locaux d'archives de la mairie, et vu l'importance d'organiser des archives de façon à être conforme aux obligations légales, la commune a décidé de recourir au service d'assistance à l'archivage du Centre de Gestion du Tarn-et-Garonne.

La durée prévue de leur intervention est de 42 jours pour un montant de **8 820,00 €** repartit sur 3 ans dans le cadre d'une convention triennale.

- **Vidéosurveillance**

Après plusieurs incivilités et dégradations (vols de plants, tables brûlées, vitrages cassés...) sur la commune, Monsieur le Maire a pris l'attache du référent sécurité de la Gendarmerie pour l'installation de la vidéosurveillance.

- **Ré aménagement de la mairie**

Afin de poursuivre le projet de rénovation intérieure de la mairie (peintures de l'entrée et de la salle des mariages), la réflexion autour d'une rénovation intérieure plus complète (avec réaménagement de l'entrée, du secrétariat et utilisation du 1^{er} étage) est menée.

- **Toiture école maternelle**

L'entreprise DANIS & Fils de Léojac a réalisé des travaux de nettoyage, l'évacuation des fientes de pigeons, ainsi que le blocage des tuiles provisoires, pour un montant de **720,00 € TTC**.

Des travaux de réfection de la toiture de l'école maternelle sont programmés par l'entreprise DANIS & Fils de Léojac pour un montant total **28 827,16 TTC**.

Des subventions ont été demandées auprès du Conseil Départemental du Tarn-et-Garonne, des services de l'Etat et un fonds de concours du Grand Montauban. A ce jour, seul le fonds de concours du GMCA a été attribué à la commune pour un montant de **6 005,65 €**.

- **PLU**

Après le bilan du PLU sur la période 2010-2020 qui a été réalisé en juin 2021, il s'avère qu'une modification du PLU sera nécessaire ; notamment pour se mettre en conformité avec les documents de norme supérieure et procéder à des ajustements réglementaires nécessaires et préciser le devenir de l'ancien stade.

- **Communication**

Une réflexion est en cours sur la mise en place d'un panneau d'information lumineux.

Assistantes maternelles agréées

Les assistantes maternelles agréées résidentes sur la Commune, au **23/09/2021** : capacité d'accueil de **43 places**.

Mme BANZATO Rosa

- 74 chemin de Virlande
- 05 63 24 26 52 / 06 10 74 39 72

Mme GAUTHIER Pearl

- 1346 route d'Albi
- 05 63 24 27 46 / 07 61 19 90 37

Mme LIDOVE Audrey

- 548 route de Villebrumier
- 06 51 31 13 39

Mme MALEYSSON Caroline

- 150 route de Reyniès
- 05 63 26 08 57/06 15 29 35 24

Mme MEZELLE Laetitia

- 314 chemin de Sigoulène
- 06 27 85 38 79

Mme PESQUE Virginie

- 123 impasse les Marios
- 06 21 81 21 81

Mme PLESSIS Aude

- 250 chemin de Virlande
- 05 63 91 20 04 / 06 75 21 99 19

Mme RAMOUSSIN Sonia

- 164 chemin de Combet
- 05 63 31 42 33 / 06 03 94 04 54

Mme SAUZER Yannick Maryline

- 160 chemin de Virlande
- 06 24 27 02 81

Mme THAU Christine

- 31 route d'Albi
- 05 63 67 90 39 / 06 85 63 56 30

Mme TURCATO Sylvie

- 628 route de Villebrumier
- 05 63 67 90 45/06 80 72 86 31

Relais d'assistantes maternelles

Le relais assistantes maternelles du GMCA assure des permanences d'accueil pour les parents, les assistantes maternelles et les gardes à domicile à la mairie sur rendez-vous.

Des matinées d'éveil pour les enfants de 2 mois à 4 ans accompagnés de leur assistante maternelle ont lieu les **jeudi matin de 9h30 à 12h00**, à la salle du complexe sportif, animées par Céline TERRANCLE et Jessica RIOUAL, éducatrices de jeunes enfants

Vous pouvez contacter Sandy ALIBERT, assistante administrative, qui gère les inscriptions aux matinées d'éveil et qui se tient à votre disposition au **05 63 22 28 92 ou 06 70 40 18 86**.



GROUPE SCOLAIRE PAUL BONNANS

Directrice : Mme Dominique JACQUEMIN

Bonne Nouvelle : au vu des effectifs, l'IEN a décidé l'ouverture d'une 7^{ème} classe afin que vos enfants puissent étudier dans de bonnes conditions. Nous leur souhaitons une très belle année scolaire.

L'effectif total de l'école primaire : 167 élèves

L'école maternelle : 68

Nadège QUINIOU/ Catherine GODARD (11 PS / 13 MS)

Muriel STAZZU (11 PS/ 13 MS)

Virginie VIGUIER (20 GS)

L'école élémentaire : 99

Barka BOUALAM (24 CP)

Sylvie LUTZ/ Lisa ROBILLARD (22 CE1/ 4 CE2)

Dominique JACQUEMIN/ Flavie RAMADE (18 CE2 / 5 CM1)

Nicole IBOS (15 CM1/ 11 CM2)



Etude Surveillée	Cantine scolaire
Mme IBOS (Ce2, Cm1, Cm2) et Mme BOUALAM (CP et Ce1) dirigeront l'étude surveillée - les lundis et jeudis de 16h45 à 17h30 Les tickets d'étude surveillée sont vendus au secrétariat de mairie, du 1 ^{er} au 15 de chaque mois par carnet de 10. Le prix du ticket étude reste inchangé à : 1.10 €	Les tickets repas pour la cantine sont vendus au secrétariat de mairie, du 1 ^{er} au 15 de chaque mois par carnet de 10. Pour l'année 2021-2022, le coût du ticket est - Enfant : 2,60 € - Adulte : 5,00 € À titre indicatif, le prix du ticket représente moins de 50% du coût réel du repas. Nous tenons à conserver une cuisine traditionnelle avec des plats confectionnés sur place en favorisant les produits frais, locaux et de qualité. Les menus sont consultables sur le site de la mairie : www.saint-nauphary.com
Garderie	Repas de Noël 2020
Une garderie gratuite est en place à l'école maternelle et à l'élémentaire le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30 .	Au vu du contexte sanitaire, c'est avec un grand regret que la commune n'a pu offrir son traditionnel repas de Noël. Ce n'est que partie remise 😊



Remise des calculettes à nos futurs 6^{ème} avec les compliments de la municipalité

Inscriptions scolaires Rentrée 2022

L'inscription des enfants dans les écoles publiques de Saint-Nauphary s'effectue en Mairie. Elle concerne les enfants nés avant le **31 décembre 2019** et qui résident à **Saint-Nauphary**.

Pour la **rentrée scolaire 2022-2023**, les inscriptions se feront

du 9 mai au 4 juin 2022

Les documents sont téléchargeables sur le site de la commune.

PETITS CLINS D'OEIL...



Une petite déco d'Halloween à la cantine scolaire



Après 8 séances de préparation avec une chorégraphe et professeur de danse contemporaine, Annick Lafontaine, les enfants de l'école ont pu présenter aux parents un spectacle de fin d'année de qualité.



Toujours très appréciée par les enfants, la venue du Père Noël a pu se faire en respectant les gestes barrières.



Cette année 2020/2021, les élèves de CM1/CM2 ont imaginé une histoire intitulée « A la bonne cuillère » avec l'aide de Marie-Laure DEPAULIS, qui écrit des albums jeunesse et des contes urbains. L'écriture et les illustrations sont le fruit d'un travail collectif des élèves qui ont défini collectivement la trame de l'histoire ainsi que les personnages. C'est le 07 mai 2021 à 14h00, qu'un livre a été remis à chaque élève, dans la classe de Madame IBOS Nicole, en présence de M. le Maire et Mme Isabelle SERNY de la médiathèque. Ce livre est disponible à la médiathèque.





Une belle initiative

Vente de petits gâteaux faits maison par les jeunes filles du CM2 accompagnées de l'APE. C'est presque 300 euros de recette qui ont été reversés à l'association Les Zoubie's qui s'attache à favoriser le bien-être des enfants hospitalisés et de leur famille.

Bravo les filles !!!

Les élèves de l'école maternelle ne sont pas en reste. Eux aussi ont également participé à mettre un peu de joie mais dans les cœurs des personnes âgées de notre village, en réalisant de magnifiques cartes. Certains élèves ont même reçu des réponses de personnes très émues de leur carte. Des rencontres ont également eu lieu....



Bony
J'aime jouer avec mes amis
j'apprends les images pour apprendre à lire



Le 29 juin : destination **la ferme aux Bisons à LAPENNE (09)**.

Pour finir l'année scolaire sur une note plus légère, les maîtresses ont organisé une belle sortie pour toute l'école.

La journée nationale du sport scolaire s'est déroulée le mercredi 22 septembre pour tous les élèves de maternelle et élémentaire. Les maternelles (45 enfants et 17 adultes) ont parcouru, au city stade, près de 4 km, les grandes section CP et CE1 (66 élèves et 13 adultes) ainsi que le cycle 3 (48 élèves et 10 adultes) ont randonné sur le PR1 « la boucle du village », sur 4,5km.

864,5km ont été parcourus par l'ensemble des groupes. Quelle performance !!!!

Calendrier des vacances scolaires 2021-2022

(Sous réserve de modifications) ZONE C

Toussaint	<ul style="list-style-type: none">• Sortie : vendredi 22 octobre 2021• Rentrée : lundi 8 novembre 2021
Noël	<ul style="list-style-type: none">• Sortie : vendredi 17 décembre 2021• Rentrée : lundi 3 janvier 2022
Hiver	<ul style="list-style-type: none">• Sortie : vendredi 18 février 2022• Rentrée : lundi 7 mars 2022
Printemps	<ul style="list-style-type: none">• Sortie : vendredi 22 avril 2022• Rentrée : lundi 9 mai 2022
Eté	<ul style="list-style-type: none">• Sortie : jeudi 7 juillet 2022

Accueil de loisirs de Saint-Nauphary

 05 63 91 61 00

Le Centre de Loisirs de Saint-Nauphary accueille les enfants de la commune et du Grand Montauban Communauté d'Agglomération



ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

CALENDRIER DES RÉSERVATIONS POUR LES CENTRES DE LOISIRS

Ouverture des réservations de vos accueils de loisirs pour les mercredis, et pour les vacances scolaires :

MERCREDIS 2021 / 2022 EN 2 PÉRIODES

- De septembre à décembre 2021, à partir du 28 juin 2021
- De janvier à juillet 2022, à partir du 6 décembre 2021

VACANCES SCOLAIRES 2021 / 2022

- Automne 2021, à partir du 27 septembre 2021
- Noël 2021, à partir du 22 novembre 2021
- Hiver 2022, à partir du 24 janvier 2022
- Printemps 2022, à partir du 28 mars 2022
- Été 2022, à partir du 16 mai 2022 (sous réserve de modifications)

PERMANENCES COMMUNES DE BRESSOLS ET DE MONTBETON :
Dates et horaires de vos permanences sur votre Espace Citoyens Via www.montauban.com

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS :

Direction Sports et Jeunesse
895 rue du Ramiérou - 82 000 Montauban
Tél : 05 63 91 61 00

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Les mercredis de 8h30 à 17h sans interruption.
Par mail : sportsjeunesse@ville-montauban.fr
Sur internet : Espace Citoyens via montauban.com



« Tes vacances à la carte »

Dispositif initié par la Direction Sports et Jeunesse, ouvert **aux jeunes de 14 ans à 17 ans**, et permettant un fonctionnement à la carte, adapté à cette tranche d'âge.

La tarification se fait à la 1/2 journée ou à la journée en fonction de l'activité proposée.

Fonctionnement programmé pour les vacances de printemps, le mois de juillet et les vacances d'automne.

**Renseignements et inscriptions au Ramiérou à Montauban :
05 63 91 61 00.**



TRANSPORTS MONTALBANAIS

TRANSPORTS SEMTM

Tm. à la demande

La commune de Saint-Nauphary se trouve dans la ZONE 4

Réservez votre déplacement (la veille avant 18h et le samedi jusqu'à 17h pour les départs du lundi) par téléphone au 05 63 63 05 35 OU internet : www.montm.com – 24h/24 et 7j/7

Tm. à la demande Personne à Mobilité Réduite (PMR)

De porte à porte spécialement pour les personnes à mobilité réduite

Réservez votre déplacement (la veille avant 18h et le samedi jusqu'à 17h pour les départs du lundi) par téléphone au 05 63 63 05 35 OU internet : www.montm.com – 24h/24 et 7j/7

Transports scolaires SEMTM (les horaires sont disponibles en mairie)

Accessible à tous (collégiens, lycéens, travailleurs, touristes etc...)

ligne 44

ligne 43

Renseignements auprès de la SEMTM au 05 63 63 52 52

Transport ligne Montauban – Albi

la ligne 721 relie Montauban à Albi en passant par Salvagnac Sourigous et Gaillac.

Un arrêt se fait à Saint-Nauphary devant la pharmacie

Contact au 08 06 99 00 81 du lundi au vendredi de 8h à 18h (lio81@laregion.fr - www.lio.laregion.fr)



Aire de Covoiturage – arrêt complexe sportif

Le covoiturage se développe, on ne peut que s'en réjouir. Il est demandé à ses utilisateurs de se rendre sur le parking du stade qui permet d'assurer la sécurité et d'éviter les voitures ventouses dans le village.

Allocations particulières transport scolaire

Ces allocations peuvent être accordées à la demande des familles, à certaines catégories d'élèves :

- Ceux qui, domiciliés et scolarisés dans le département, ne disposent pas d'un service de transport public pour se rendre à leur établissement scolaire. Les demandes concernant les élèves ayant moins de 3 kms à parcourir ne seront pas prises en compte.
- Ceux qui fréquentent un établissement d'un département extérieur pour y suivre un enseignement non dispensé en Tarn-et-Garonne ou pour un cas de force majeure.

Les imprimés sont disponibles en mairie ou sur le site : www.laregion.fr, et à retourner à la **Maison de la Région de Montauban – Service régional mobilités** avant le **31/12/2021**. Contact par mail : transportoccitanie.82@laregion.fr



JEUNESSE

Armée de Terre - Bureau d'Information de Montauban ☎ 05 63 22 78 20

Un métier – un avenir – de 17 à 29 ans – de la 3^{ème} à Bac + 5 !

www.recrutement.terre.defense.gouv.fr

Dans le Tarn-et-Garonne, l'armée de Terre est présente. Plusieurs permanences sont mises à la disposition du public :

- **Au CIRFA (Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées) - Caserne Guibert 13 avenue du 11^{ème} R.I. de Montauban, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 - 13h00 à 17h00, et le samedi uniquement sur rendez-vous.**

Pôle Jeunesse de la Roseraie

Le Pôle Jeunesse est situé au 2 boulevard Herriot à Montauban (jardin de la roseraie, ancienne bibliothèque). Il est géré par la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban.



C'est un lieu d'échange, de rencontres, d'informations, un lieu où l'on peut vous proposer des projets et participer à de nombreuses animations.

Vous y trouverez :

- **Un accueil de jeunes à partir de 15 ans**, où le jeune est accompagné sur ses demandes de projets, où il participe à des actions telles que « le Jeun's Day », la « semaine du goût ».

Un dispositif « TES VACANCES A LA CARTE » lors des vacances d'automne, d'hiver et d'été.

Les activités proposées découlent de la demande des jeunes ou d'un projet d'animation spécifique.

- **Le Service Information Jeunesse ou SIJ** qui a pour mission de favoriser l'accès des jeunes à l'autonomie et à la responsabilité en leur fournissant des informations.

Plusieurs services vous sont proposés : le service information documentation, le service accès internet/bureautique, le service aide au logement, le service aide aux projets de jeunes, le service sur la mobilité internationale, le service CV et lettres de motivation, le service billetterie spectacle de Montauban, le service carte de réduction jeunes.

- **Le Conseil Local de la Jeunesse (CLJ)**

Le C.L.J est une instance de consultation et de participation à la vie publique du territoire. Il offre un espace d'expression, d'action et favorise l'apprentissage de la citoyenneté et de la vie démocratique.

Tous ces services sont accessibles après s'être acquitté d'une adhésion de 3€ pour l'année scolaire

Mail : polejeunesse@ville-montauban.fr / **Internet :** <https://www.sij-montauban.fr/>

Accueil jeunes : 05 63 22 28 97 **Accueil du SIJ : 05 63 66 32 12**

Journée Défense et citoyenneté

Jeunes filles et jeunes garçons, vous venez d'avoir 16 ans, **vous devez vous faire recenser à la mairie de votre domicile**, muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile (EDF, PTT...) afin que l'on puisse vous délivrer l'attestation de recensement.

Cette attestation vous sera demandée lors des inscriptions aux examens, concours et permis de conduire. Suite au recensement, une convocation vous sera envoyée par le **Service National** pour participer à la journée d'appel de préparation à la défense.



Des questions : contactez-les de préférence par courriel : csnj-toulouse.trait.fct@intradef.gouv.fr

Aide départementale collégien

Le Conseil départemental soutient les familles domiciliées en Tarn-et-Garonne dont les enfants sont collégiens. L'aide aux collégiens est un complément des bourses octroyées par l'Éducation nationale.

Elle est destinée aux familles domiciliées en Tarn-et-Garonne dont les enfants sont collégiens de l'enseignement public et privé bénéficiaires d'une bourse nationale échelon 2 (294 €) ou échelon 3 (459 €).

Retrouvez les informations et le formulaire sur : www.ledepartement.fr. Demande à effectuer avant le 14 janvier 2022.

SOCIAL

Pôle solidarité

Maison départementale des solidarités (MDS) – Site de proximité de Montauban Unal - 30 avenue Marcel Unal à Montauban.

Pour un premier contact avec les services sociaux, veuillez appeler **IMPERATIVEMENT** la plate-forme 1^{er} accueil social au 0 801 82 18 18 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 ou par mail : accueilsocialmontauban@ledepartement82.fr.

Pour le suivi d'un dossier déjà en cours prendre contact avec la MDS de Montauban au 05 63 66 85 75 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Protection de l'enfance et de la famille

Afin de répondre au mieux aux besoins (avec ou sans hébergement), d'écoute, de conseil, d'accompagnement, de soutien et d'orientation des parents (femmes, hommes, couples) rencontrant des difficultés, une antenne du Centre Départemental de l'enfance et de la famille est mise en place au 2 rue Jeanne d'Arc à Montauban au 05 63 03 60 56.



Centre local d'information et de coordination pour les personnes âgées (CLIC)

A l'initiative des élus du Grand Montauban, le CLIC existe depuis 2004. Il est situé dans les locaux du Pôle Seniors au 285 avenue du Père Léonid Chrol (au-dessus du Magasin Leader Price) à Montauban.

Le CLIC est un service du Grand Montauban Communauté d'Agglomération.

Il a pour objectif d'accueillir, informer, orienter et soutenir les personnes de **plus de 55 ans** et leur famille, ainsi que l'ensemble des professionnels intervenants auprès des personnes âgées

Ce service est gratuit et ouvert du **lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00**.
poleseniors@ville-motnaiban.fr



Vous pouvez obtenir la **carte du Pôle Seniors gratuitement** en présentant une pièce d'identité, un justificatif de domicile récent et une photo d'identité au 05 63 63 93 92.

Pour lutter contre l'isolement, le Pôle Seniors met en place un numéro vert « Allô Seniors Montauban » au 0 805 02 0029 du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Service à domicile

Vous êtes âgé, vous êtes malade, vous avez des enfants en bas âge, il vous faut une aide pour vos travaux ménagers, préparer vos repas, faire vos courses, vous accompagner, garder vos enfants, ou bien faire des travaux divers. Plusieurs organismes sont à votre service :

S.M.A.D. 82

05 63 66 65 65

A.D.M.R. Villebrumier

05 63 30 08 37

AVIE 82

05 63 91 90 09

Portage de repas

Les personnes retraitées ou malades qui souhaitent se faire livrer des repas à domicile, par la cuisine centrale de Villebrumier, doivent demander leur inscription à la mairie de Villebrumier au **05 63 68 04 06**, et ensuite s'adresser à la cuisine centrale au **05 63 68 03 98** pour commander les repas.

Plan canicule

Dans le cadre du « plan canicule », la commune recense les administrés qui souhaitent être contactés et aidés en cas d'alerte canicule. Elle assure la mise à jour et la confidentialité des inscriptions sur un registre nominatif.

Les personnes domiciliées sur la commune, **qui ont 65 ans et plus, ou celles qui ont 60 ans et plus reconnues inaptes au travail, et les adultes handicapés peuvent figurer sur ce registre.**

Si vous le souhaitez, vous pouvez demander votre inscription en mairie.



Présence verte

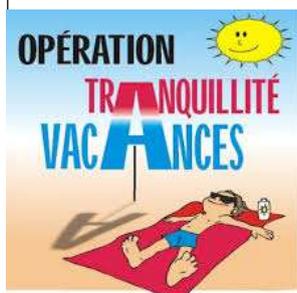
Chez soi en toute sécurité et jamais seul 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Un simple clic et **Présence Verte** se met pour vous en relation avec une enseigne de service à la personne qui vous propose une solution dans l'heure.

Le premier opérateur de téléassistance vous apporte la tranquillité, pour vous et votre entourage. Ils sont spécialement formés pour réceptionner, identifier et traiter les appels, rassurer et organiser les secours.

S'adresser au **05 63 21 61 87 / 09 69 39 38 38** ou **Présence verte** - 180, avenue Marcel Unal - 82014 MONTAUBAN cedex. www.presenceverte.fr



Opération tranquillité vacances



Des opérations « tranquillité vacances » (rondes des forces de sécurité) sont organisées pendant les vacances scolaires : signalez votre départ auprès de la gendarmerie nationale.

Télécharger le formulaire que www.service-public.fr.

Ce formulaire doit être remis, dûment complété à la mairie de votre domicile.

RESPECT D'AUTRUI

Nous incitons chacun à se respecter mutuellement.

Usage du feu

Lors de la période estivale, l'**arrêté préfectoral n° 82-2019-06-27-009 du 27 juin 2019** rappelle la réglementation à respecter en matière de prévention des incendies.

L'usage du feu

Il est défendu aux propriétaires et à leurs ayants droit de porter ou d'allumer du feu dans les espaces boisés quelle que soit leur nature et jusqu'à 200 mètres de ces mêmes lieux du 15 juin au 15 septembre.

Cette interdiction ne s'applique pas aux habitations et leurs annexes ainsi qu'aux chantiers notamment pour l'usage de barbecue à condition de respecter les règles suivantes : absence totale de vent, surveillance constante, feu de faible ampleur et le plus éloigné des espaces boisés, point d'eau à proximité immédiate.

Les travaux agricoles

De nombreux départs de feu peuvent être liés à l'usage de machines agricoles. Ces dernières par choc ou projection génèrent des étincelles enflammant une végétation devenue très sèche. Il convient donc d'éviter leur usage aux heures les plus chaudes de la journée ou en cas de vents significatifs.

Les activités et travaux sur les chantiers, ateliers ou en usine

L'utilisation de machines-outils, type disqueuse, poste à souder, chalumeau ou tout dispositif pouvant générer un départ de feu est à proscrire au contact direct de matière végétale ou inflammable.

Ces travaux ne pouvant se réaliser aux heures les plus chaudes de la journée, il convient de les exécuter en début de matinée et sous protection de moyens d'extinction prévus par le chef de chantier ou d'atelier.

Le brûlage des déchets verts

Le brûlage de déchets à l'air libre est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental y compris les déchets verts (éléments issus de la tonte de pelouse, taille de haies et d'arbuste, résidus d'élagage...) car ils sont assimilés à des déchets ménagers selon l'annexe II de l'article R. 541-8 du Code de l'environnement sous peine de contravention (jusqu'à 450 euros - article 131-13 du code pénal).

Chiens errants

Chaque année, de multiples plaintes sont déposées à ce sujet. Le règlement interdit toute divagation de chiens. Celle-ci peut engager la responsabilité civile du propriétaire en cas d'accident provoqué par son animal (morsure, chute ou autres).

Attention : l'identification des chiens est obligatoire.

Aboiements

La loi ne pénalise pas directement les aboiements de chiens, cela est considéré comme un bruit normal que peut causer un chien. Par contre la loi sanctionne les propriétaires de chiens « qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage ». Cette réglementation s'applique 24h sur 24h (article R1334-31, et articles R1337-7 à R1337-10 du code de la santé publique). La bonne entente entre voisins est importante, ne laissez pas votre chien provoquer une situation délicate par ses aboiements.

Alors que la solution existe : le collier anti-aboiement.

Votre voisin appréciera votre geste civique.

Chiens dangereux

La loi n° 99-5 du 06 janvier 1999 stipule que tout propriétaire ou détenteur d'un chien de la première catégorie (Pit-Bull, Boer-Bull, Tosa) ou de la deuxième catégorie (Staffordshire Terrier, American Staffordshire Terrier, Rottweiler, Tosa) doit procéder à la déclaration de son animal à la mairie, sous peine de contravention.

Les propriétaires de chiens de catégorie 1 et 2 doivent être titulaires obligatoirement d'un permis de détenir un chien, délivré par le Maire. Pour obtenir ce dernier, vous devez vous présenter au secrétariat de mairie.

Bruits de voisinage

Il est rappelé que personne n'a le droit de gêner son voisin par du bruit intempestif même en plein jour. Le bruit est réglementé par le Code de la Santé Publique, **article R48-2**, il est passible de sanctions.

Horaires :

les jours ouvrables : 8h00-12h00 et 14h00-20h00

le dimanche et jours fériés : 10h00-12h00.

Activités agricoles

Dans le cadre d'une activité agricole, l'emploi d'appareils sonores visant, pour la protection des cultures, à effaroucher des animaux ou à prévenir les fléaux atmosphériques, est toléré à condition de les implanter à plus de 250 mètres d'une habitation occupée. Leur fonctionnement est interdit en période nocturne. **Arrêté préfectoral AP n° 04-1076.**

GÉRER SES DÉCHETS

Les ordures ménagères et le tri sélectif

(sous réserve de modifications en 2022)

La collecte des ordures ménagères a lieu tous les **mardis matin (à partir de 5h)** et celle du tri sélectif a lieu le **lundi après-midi (à partir de 14h), semaines impaires.**

Pour toute réclamation, vous devez composer le **05 63 03 84 53.**

Voici un calendrier de la collecte de tri sélectif 4ème trimestre 2021 (sous réserve de modifications)

4^{ème} trimestre
2021

- 11 octobre
- 25 octobre
- 2 novembre
- 8 novembre
- 22 novembre
- 6 décembre
- 20 décembre

Enlèvement des encombrants

(sous réserve de modifications en 2022)

La collecte des encombrants est effectuée gratuitement **sur rendez-vous** par VEOLIA tous les **1^{ers} jeudis de chaque mois** en porte à porte dans la limite de 4m³ par adresse. Contactez le **05 63 03 84 53** au plus tard **48 heures** au moins avant la collecte.

Les encombrants doivent être correctement conditionnés et déposés en bordure de trottoir la veille au soir du jour de collecte.

Troc Voisins



Un reste de peinture, des chutes de carrelage, un ancien grille-pain, des meubles, vous avez très certainement ces objets chez vous dont vous n'avez plus l'utilité, alors pourquoi ne pas les donner ou les vendre ?

Avant de jeter, donnez, vendez entre voisins et faites de « bonnes affaires » ! Rendez-vous sur <http://www.troc-voisins.fr>. Ce site permet aux habitants d'un même territoire de donner ou vendre des produits plutôt que de jeter en déchetterie : **un vide grenier virtuel, permanent et de proximité** ! Pour l'utilisateur, c'est une manière de se faire un peu d'argent ou trouver des bons plans près de chez soi, tout en faisant une bonne action pour réduire les déchets.

La déchetterie

Deux déchetteries sont à votre disposition : **Zone d'Albasud (05 63 02 42 42)** et **Zone Industrielle Nord (05 63 22 71 01)** ; celles-ci sont accessibles gratuitement aux particuliers du Grand Montauban et uniquement sur présentation d'un badge.

Les pièces nécessaires à la création d'un badge sont : Justificatif de domicile de moins de 6 mois et la carte grise du véhicule. Pour créer votre carte rendez-vous sur le site du Grand Montauban – mon service déchets - faire une demande – créer un badge. Un formulaire sera à compléter **et vous devrez ajouter un scan des pièces justificatives demandées.**

Votre badge sera créé **le jour même** et vous êtes invités à venir le récupérer **sous 15 jours**, obligatoirement à la Déchèterie Sud : ECOSUD (Albasud), Avenue de Grèce, 82000 Montauban.

Si vous possédez déjà un badge, alors l'accès des déchèteries vous est ouvert ; pensez toutefois à demander un nouveau badge en cas de changement de véhicule personnel. Ce badge est utilisable à titre particulier et non professionnel ; il ne se prête pas sauf exception au sein d'un même foyer.

Pour toute question, veuillez contacter les gardiens de déchèterie au numéro suivant : 05 63 02 42 42.

Elles sont ouvertes du lundi au samedi de 8h30 à 18h15 et fermées le dimanche et jours fériés.

Des récupérateurs (piles, cartouches, textiles, bouchons, huiles usagées de moteurs...) sont également disponibles devant l'atelier municipal zone artisanale Simarre.

Récup'verres

Six récupérateurs de verre sont installés sur la commune :

- aux Ayères (**borne à verre en forme de ballon de rugby**) / rue des Ecoles,
- deux à la Zone Artisanale Simarre devant l'atelier municipal / Charros, à l'entrée de la salle des fêtes,
- devant la salle des fêtes de St-Nauphary/chemin de Virlande

Et ça rapporte d'apporter !!!!! Grâce à CLIINK, le tri du verre est récompensé. Pour savoir comment profiter de l'opération TRI DU VERRE RECOMPENSE et retrouver la borne la plus proche de chez vous, rendez-vous sur cliiink.com ou sur sirtomad.com (carte à disposition en mairie).



Compostage



Pour toute information sur les modalités de vente à prix réduit des composteurs individuels, veuillez contacter les services compétents de votre collectivité de rattachement :

- Pôle déchet du Grand Montauban (05 63 22 13 13)

Non à la publicité

N'hésitez pas à demander cet autocollant **gratuit**, à l'accueil de votre mairie et apposez-le sur votre boîte aux lettres !



Désherbage des talus

Attention ! Il est important de ne pas désherber chimiquement les talus des fossés et des rivières. En effet, ceci engendre une forte pollution directe des fossés et des rivières et favorise l'érosion.

Dératisation

Des sachets de raticide gratuits sont à votre disposition au secrétariat de mairie.

Nids d'abeilles ou de frelons

Pour l'enlèvement des nids d'abeilles, contacter :

- ✓ Pierre MARIN à Saint-Nauphary : ☎ 05 63 66 98 58 / 07 71 81 19 52
- ✓ Marie-José POUJADE à Saint-Nauphary : ☎ 06 81 38 03 85



Pour l'enlèvement des frelons asiatiques et nids de guêpes, contacter :

- ✓ **Multiservices82 – MSPH 82 à Montauban (agrée MP005511) : www.multiservices82.fr ou le 06 14 84 05 19**
- ✓ **Allô Frelons – Guillaume Castagné : www.allo-frelons.fr ou le 06 75 36 24 05** (entreprise assurée et certifiée Certibiocide)

URBANISME - HABITAT

Démarches

Tous travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment (toiture, fenêtres, portes, clôtures, piscine...) sont soumis à une déclaration préalable ou une autorisation à faire auprès de la mairie. Vous pouvez télécharger les CERFA sur le site du service public.

Taxe d'aménagement

Le taux communal de la Taxe d'Aménagement (TA) applicable à toute construction nouvelle sur Saint-Nauphary est fixé à **2.5%**.

Numérotation des maisons

Nous invitons les nouveaux propriétaires à venir retirer leur plaque de numéro de maison au secrétariat de mairie.

Assainissement

Assainissement collectif (ces tarifs sont susceptibles d'être harmonisés avec le Grand Montauban au 1^{er} janvier 2022)

La Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) se répartit de la façon suivante :

- Pour une maison existante : **500 €**
- Pour une construction neuve : **2 000 €**
- Pour le logement suivant si la surface est inférieure à 100 m² : **500 €**
- Pour le logement suivant si la surface est supérieure à 100 m² : **700 €**

Assainissement non collectif

Pour la mise en place d'un nouveau système d'assainissement autonome, le contrôle ou la mise en conformité de votre installation existante ou des informations, vous pouvez vous rapprocher de

- Florence SOULA **06 62 62 25 32** (florence.soula@saur.com)
- Christophe DELCLAUX **06 62 63 60 21** (christophe.delclaux@saur.com).

Le service clients O D'ALBA (SAUR) est également joignable du lundi ou vendredi de 8h à 17h au **05 63 91 81 40** ou **05 81 31 85 06**.

Conseils



Vous souhaitez construire ou bien faire des économies d'énergie. Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) peut vous apporter des conseils pour toutes les questions qui touchent ces domaines. Les consultations sont gratuites. Contact : **05 63 03 80 88** ou www.les-caue-occitanie.fr.

Les aides

- **Aides à la rénovation énergétique / le Guichet Renov'Occitanie**

De nombreuses aides locales, régionales ou nationales existent pour réaliser des travaux d'amélioration énergétique de votre logement. Pour connaître celles auxquelles vous pouvez prétendre, prenez rendez-vous avec les professionnels du guichet unique Rénov'Occitanie.

Ils vous apporteront également un conseil technique global et gratuit sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables dans votre habitat en conception ou réhabilitation.

Des permanences sont organisées sur le territoire du Grand Montauban.

Pour les contacter : Hôtel du département 100, bd Hubert Guoze - 82000 Montauban : 05 67 92 82 82

Pour en savoir plus : <https://renovoccitanie.laregion.fr/>



- Les aides de l'Anah

Au-delà des aides destinées aux travaux d'économie d'énergie, le Grand Montauban a mis en place un programme d'intérêt général (PIG) afin de permettre aux propriétaires occupants et bailleurs d'accéder plus facilement aux dispositifs de l'Anah. Des subventions existent en effet également pour la mise en œuvre de travaux permettant le maintien à domicile ou l'amélioration de logement locatif. Pour les propriétaires occupants, ces aides sont soumises à conditions de ressources.

C'est le cabinet *Urbanis* qui est mandaté pour garantir un accompagnement dans le projet de rénovation mais aussi d'étudier les projets de manière personnalisée et gratuite. Ainsi, les propriétaires ont accès à une information complète sur les aides financières mobilisables, un soutien administratif et technique, d'informations sur les aides publiques mobilisables, une aide au montage et un suivi des dossiers de la demande jusqu'au paiement des subventions.

Le montage de dossier comporte des étapes, il est recommandé de prendre contact avec Urbanis dès qu'un projet de travaux est envisagé.

Pour les contacter : M. Guilhem CLERGUE au 06 99 09 62 41 ou guilhem.clergue@urbanis.fr.

Pour en savoir plus : www.montauban.com/au-quotidien/logement-et-urbanisme/les-aides-a-la-renovation/amelioration-de-lhabitat

RESTEZ INFORMÉ

Afin de rester au plus près de l'information, le grand public a accès à la cartographie des avertissements météorologiques et vigilance

crues :

<https://vigilance.meteofrance.fr>

et

<https://www.vigicrues.gouv.fr>

Les cartes de vigilance météo sont actualisées au moins 2 fois par jour à 6h et 16h.

FORMALITES ADMINISTRATIVES

Carte d'identité / passeport / Permis de conduire / Certificat d'immatriculation



Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

En Tarn-et-Garonne, 14 communes peuvent instruire les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports : **Beaumont de Lomagne, Caussade, Labastide Saint Pierre, Lauzerte, Montauban, Nègrepelisse, Valence d'Agen, Castelsarrasin, Grisolles, Lafrançaise, Moissac, Montech, Saint Antonin-Noble-Val, Verdun Sur Garonne.**

Autorisation de sortie de territoire

Tout enfant quittant le territoire national sans être accompagné d'un titulaire de l'autorité parentale doit remplir le **formulaire cerfa n°15646*01**. Le formulaire rempli par le(s) parent(s) doit être accompagné de la photocopie de la pièce d'identité du parent signataire et de la carte d'identité du mineur. Le document est téléchargeable sur le site web : **service-public.fr**.

Comment devenir électeur ?

- **EN LIGNE** : vous devez utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales et joindre la version numérisée des documents suivants : justificatif de domicile & justificatif d'identité. Accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect, **et à condition d'être âgé d'au moins 18 ans.**
- **SUR PLACE** : vous devez fournir les documents suivants : justificatif d'identité, justificatif de domicile, formulaire cerfa n°12669*02 de demande d'inscription (disponible en Mairie)
- **PAR COURRIER** : formulaire cerfa n°12669*02 de demande d'inscription, photocopie d'un justificatif d'identité, photocopie du justificatif de domicile

Le Conciliateur Fiscal Départemental

Problème de déclaration, de calcul ou de paiement de votre impôt, vous pouvez vous adresser au conciliateur fiscal de votre département. **Email** : conciliateurfiscal82@dgfip.finances.gouv.fr.

Le Conciliateur de justice

Concerne uniquement les litiges en matière civil afin d'obtenir un accord amiable entre elles et d'éviter ainsi un procès : relations entre bailleurs et locataires, litiges de la consommation, litiges entre commerçants, **litiges et troubles du voisinage**, litiges entre personnes, litiges relevant du droit rural, litiges relevant du droit prud'hommal. Pour contacter **un** conciliateur. Rendez-vous sur : www.conciliateurs.fr et cliquez sur la bulle "Saisir le conciliateur".

Permanences des Finances Publiques

Canton Tarn-Tescou-Quercy Vert

Lieu	Dates	Horaires
Bruniquel (Mairie)	Mercredi 20 octobre	9h00-12h00 puis 13h30-16h30
	Mercredi 17 novembre	
	Mercredi 15 décembre	9h00-12h00
Labastide-Saint-Pierre (France services) sur RDV	Mercredi 13 octobre	9h30-12h30 puis 14h00-17h00
	Mercredi 10 novembre	
	Mercredi 8 décembre	9h30-12h30
Monclar-de-Quercy (France services)	Jeudi 21 octobre	9h00-12h00 puis 13h00-16h30
	Jeudi 18 novembre	
	Jeudi 16 décembre	9h00-12h00
Villebrumier (Mairie)	Vendredi 15 octobre	9h00-12h30 puis 14h00-16h30
	Vendredi 19 novembre	
	Vendredi 17 décembre	9h00-12h30



**Défenseur des droits - ☎ point accueil pour rdv de 10h à 16h au
09 69 39 00 00**

Si vous vous estimez lésé(e) par le fonctionnement d'un service public, si vous considérez que les droits d'un enfant ou d'un adolescent ne sont pas respectés ou qu'une situation met en cause l'intérêt d'un mineur, si vous êtes témoin ou victime d'une discrimination, si vous estimez avoir été victime ou témoin d'un comportement abusif de la part de personnes exerçant des activités de sécurité, vous pouvez vous rapprocher de M. Norbert OTTOLINI, M. Pierre AMESTOY, et Mme BEDHOMME, délégués du défenseur des droits sur Montauban mais aussi à Castelsarrasin, Caussade et Nègrepelisse.

Vous pouvez rencontrer :

à la Préfecture de Tarn et Garonne, 2 allée de l'Empereur à Montauban

M. OTTOLINI : le **mardi matin** et le **mercredi matin** de **9h à 12h** Email : norbert.ottolini@defenseurdesdroits.fr ou

M. AMESTOY : le **lundi matin**. Email : pierre.amestoy@defenseurdesdroits.fr

à la MDPH 28 rue de la Banque à Montauban

Mme BEDHOMME (réfèrent Handicap) le **4^{ème} jeudi du mois la journée** Email :

daniele.bedhomme@defenseurdesdroits.fr

Il est impératif de prendre rendez-vous avant de vous déplacer.

Calendrier des Manifestations 2021-2022

(sous réserve de l'actualité sanitaire COVID)

OCTOBRE			
Bal Dansant	samedi 23 octobre	Lo reviscol	Salle de Saint-Nauphary
NOVEMBRE			
Repas des Aînés	dimanche 14 novembre	Mairie et Anciens Combattants	Salle de Saint-Nauphary
Loto	samedi 20 novembre	Snac Omnisport	Salle de Saint-Nauphary
DÉCEMBRE			
Loto	samedi 4 décembre	A.C.C.A. de St-Nauphary	Salle de Saint-Nauphary
Bodéga de Noël	samedi 11 décembre	Comité des fêtes de St-Nauphary	Place du village
JANVIER			
Vœux	dimanche 2 janvier	Mairie	Salle de Saint-Nauphary
Loto	dimanche 23 janvier	Anciens Combattants	Salle de Saint-Nauphary
Assemblée Générale	dimanche 30 janvier	Les Joyeux Anciens	Salle de Charros
FÉVRIER			
Assemblée Générale	dimanche 20 février	Lo Reviscol	Salle de Saint-Nauphary
Loto	dimanche 27 février	Les Joyeux Anciens	Salle de Saint-Nauphary
MARS			
Boum Carnaval	vendredi 18 mars	APE	Salle de Saint-Nauphary
Loto	samedi 19 mars	Snac Omnisport	Salle de Saint-Nauphary
Vide Dressing	dimanche 27 mars	Gym Club	Salle de Saint-Nauphary
AVRIL			
Vide grenier	lundi 18 avril	Lo Réviscol	Salle de Saint-Nauphary
MAI			
Pêche à la truite	dimanche 15 mai	A.C.C.A. de St-Nauphary	Lac du Roussillon
JUIN			
Fête locale	du 10 au 13 juin	Comité des fêtes de St-Nauphary	Salle de Saint-Nauphary
Fête de la musique	mardi 21 juin	St NO'Livres	Place du village
Marché gourmand	vendredi 24 juin	Snac Omnisport	Place du Village
Vide ta chambre	dimanche 26 juin	APE	Salle de Saint-Nauphary
JUILLET			
Fête de Charros	du 2 au 3 juillet	Comité des Fêtes de Charros	Salle de Charros
AOÛT			
Marché gourmand	jeudi 25 août	Comité des fêtes de St-Nauphary	Place du Village



LA PAROLE

DE NOS



ASSOCIATIONS

COMMUNALES



Les textes sont publiés sous la responsabilité des associations.



AMICALE des ANCIENS COMBATTANTS de SAINT-NAUPHARY

Chers adhérents, chers amis

Voilà presque deux ans que nous subissons cette pandémie, nos activités, s'en trouvent contraintes à l'arrêt.

Nos projets d'organiser une journée de retrouvailles, dès que possible, nous vous en informerons par courrier.

Au cours de cette année, nous avons eu à déplorer le décès de deux de nos membres, Messieurs **René TERRACLE** et **Maurice BERNAT** ce dernier pendant de nombreuses années était le porte-drapeau de notre association.



Voyage 2018 Croisière sur le Tarn



Voyage 2013 à ORADOUR SUR GLANE

Nous n'avons pas pu organiser notre assemblée générale 2020 comme chaque année, toutefois les comptes ont été arrêtés. Bien que nous n'ayons pas pu organiser d'activités, à la demande insistante de plusieurs membres, nous avons décidé de vous solliciter afin de vous acquitter de la cotisation 2021

La situation sanitaire ne s'améliore pas, restez vigilants.

Bien amicalement.

Le Bureau



Voyage 2016 à BORT LES ORGUES

LES JOYEUX ANCIENS DE SAINT NAUPHARY

L'association « LES JOYEUX ANCIENS de St NO a pour but de réunir tous les retraités jeunes ou moins jeunes autour de diverses activités et voyages.

OUF! PEUT-ETRE....

Nous avons quitté avec joie l'année 2020 avec l'espoir d'une année 2021 remplie de joies retrouvées.

L'été 2021 nous a amené un semblant de répit malgré qu'au fond de nos cœurs le climat d'inquiétude et d'anxiété ne nous a pas complètement quitté.

Nos espoirs de voyage se sont pratiquement envolés en laissant pour l'instant, mais bien heureusement, nos photos souvenirs de nos merveilleux moments passés ensemble en attendant que notre prochain programme soit plus précis.

Pour nos prévisions 2021

Le PASS Sanitaire est exigé ainsi que les gestes barrières pour les cartes, belote et autres jeux.

En l'état actuel les voyages :

COLLEVILLE du 4 au 11 septembre 2021 est maintenu.

THAILANDE du 11 au 21 Novembre 2021 est également maintenu.

Nos photos : c'était le bon temps, des souvenirs inoubliables.



Contact : - Présidente : **LEONE Denise**
Trésorière : **MALCORPS Lydie**

Port : **06 82 49 18 11** -



LO REVISCOL DE ST NAUPHARY

Une association en faveur de la sauvegarde du patrimoine culturel occitan et qui réunit danse traditionnelle et randonnée.

Malgré le contexte actuel et l'impossibilité de continuer les ateliers de danse au premier semestre, l'association est restée active : reprise des randonnées, feu de la Saint Jean, fête des battages le 15 août, week-end à la fête du fromage de Laruns en octobre 2021.

Trois ateliers de danses traditionnelles occitanes :

Salle des fêtes de St Nauphary,

- le **lundi** de 20h20 à 22h00 pour les danseurs du groupe folklorique
- le **jeudi** de 20h10 à 22h00 pour les débutants et ceux qui souhaitent se perfectionner

Salle des fêtes de Villemade

- le **mardi** de 20h10 à 22h00 pour les débutants et ceux qui souhaitent se perfectionner



Si vous souhaitez nous rejoindre lors de nos nombreuses manifestations, nous vous proposons chaque année :

St Nauphary : loto, bal occitan avec les Arredahls en octobre 2021, bal occitan en février 2022, vide grenier le lundi de Pâques, Villemade : bal en novembre.

Le groupe folklorique qui compte une trentaine de danseurs se produit dans de nombreuses fêtes et manifestations (fête des vendanges, marché de Montauban, Monclar de Quercy.) maison de retraite...

Un atelier « randonnées » fort de 85 adhérents, qui fonctionne du 1er janvier au 31 décembre

- le **lundi** matin, marche rapide au bord du canal
- le **mercredi** et le **samedi**, randonnées dans tous les beaux coins du département et au -delà,

Parmi les nombreuses destinations : Vaylats, lacs pyrénéens, une semaine de randonnées à Sainte Maxime en juin 2021, randos nocturnes l'été, et en septembre 2021, une semaine de randonnées en Ardèche

La cotisation annuelle pour l'ensemble de ces activités et de 18 €.

Jeunes et moins jeunes, rejoignez - nous, vous serez les bienvenus !

Présidente	Jocelyne Calvet	0684709218
Atelier danses groupe folklorique	Monique Paravano	05 63 91 31 81
Atelier Villemade	Eric Faillieres	06 11 20 68 37
Randonnées	Hugues Constant	05 63 67 87 84

Site internet : loreviscol.e-monsite.com



Fête des battages 15 août 2021

ACCA de St Nauphary



En cette année encore particulière le président et le bureau tiennent à remercier tous les volontaires qui continuent tout de même à faire vivre notre association.

La COVID 19 est dans toutes nos têtes et nous devons vivre avec. Nous les chasseurs nous serons tout de même sur le terrain, avec toutes les précautions d'hygiène possible et tout sera mis en œuvre pour réguler et limiter les prédateurs commises aux cultures et aux poulaillers par les différents prédateurs et le gros gibier.

Dans le cadre de la gestion des populations de grands gibiers, le plan de chasse de 55 chevreuils a été réalisé et reconduit pour l'année qui se présente.

Côté manifestation, nous n'avons pas pu organiser ni le loto ni la pêche à la truite pour des raisons sanitaires.

En revanche, nous avons pu participer à la fête des battages du 15 août 2021 organisé par LO REVISCOL qui nous a sollicité pour la préparation du repas. Nous avons pu vous faire déguster nos sangliers à la broche.

Pour l'année qui se profile nous espérons avoir le plaisir de partager un moment de convivialité lors de nos prochaines manifestations si les conditions sanitaires le permettent :

- Loto en décembre
- Pêche à la truite et sanglier à la broche au mois de mai

Amis chasseurs, respectons les consignes de sécurité et d'hygiène.

Restons courtois envers les autres usagers de la nature et les propriétaires terriens.

**Le Président,
Mr Jean-Louis BOURNET.**

Contact : 06 82 13 23 62





SAINT-NAUPHARY VELO SPORT

L'ambition du club a pour but d'amener les personnes intéressées à la compétition cycliste (UFOLEP et FSGT), aux cyclosporives dans une ambiance conviviale et respectueuse.

Pour la nouvelle saison 2021/2022, venez nous rejoindre pour partager la passion du vélo sur les routes de nos départements.

Merci à tous nos sponsors, bénévoles, élus pour leur aide et leur soutien tout au long de l'année et en particulier lors des manifestations.

Merci aussi aux coureurs de continuer à représenter leur club dignement.

Si vous souhaitez suivre les résultats, avoir des informations, rendez-vous sur notre page facebook : <https://fr-fr.facebook.com/SaintNaupharyVeloSport/>

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Eric DE SAN NICOLAS au : ☎ 06.50.02.59.53



NB : Malgré des conditions météorologiques défavorables, la course, organisée par le SNVS le 18/09/21, a vu les victoires d'Arnaud PLANCQ en 2nd catégorie et Paul TAUPIAC chez les jeunes.

MOTO CLASSIC MANIA

ACTIVITES DU CLUB

Moto Classic Mania, est une association type loi 1901 regroupant les possesseurs ou sympathisants des motos des Années 60/80, dites Classiques.

Nous organisons chaque année un rassemblement de ce type de motos sur un week-end, avec un repas et soirée musicale le samedi, une balade dans la région et repas le dimanche.

Malheureusement, cette année en raison de la crise sanitaire, notre 15^{ème} édition n'a pas pu se dérouler mais elle a été reportée en 2022 où on espère accueillir environ une centaine de motos afin de partager la même passion de machines pas si vieilles que ça et pour évoquer les souvenirs de balades passées, les améliorations à leur apporter pour une meilleure fiabilité et ainsi se rencontrer.

Tout au long de l'année, les membres du club participent à des rassemblements sur la France entière, sur des thèmes divers et variés.

Moto Classic Mania dont le siège social est situé 5 impasse Tournou à St Nauphary, est le reflet d'une époque chère aux passionnés, époque qui marque les débuts à moto de la plupart d'entre eux.

Contact 05 63 67 93 17 soir



Président : Vincent MALY
Secrétaire : Pierrick PORTE



Saint Nauphary Athlétique Club

Omnisport

Basket, Football, Pétanque

Après deux saisons tronquées pour les raisons que tout le monde connaît, le bureau de l'omnisport regroupant le Football, la Pétanque et le Basket s'est de nouveau retrouvé pour évoquer les animations l'année à venir.

Les traditionnels lotos sont d'ores et déjà programmés pour les samedis 20 novembre 2021 et 19 mars 2022.

Nous souhaitons également organiser un marché gourmand aux beaux jours, qui devrait se tenir le vendredi 24 juin 2022, si les conditions le permettent.

Nous souhaitons à tous les sportifs de la commune une excellente reprise !

Le bureau de l'omnisport

COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR

Président : Fabien Brulé (Basket)
Secrétaire : Jean-Marc ROUX (Football)
Trésorier : Poste vacant

Membres de droit : Patrick PERIES (pétanque), Fabien BRULE (basket), Alain CURNAC (football)

Membres élus :
Michel Moulin (football)
Albert VIGNEULE (football)
Brigitte Bournet et Nicole Thau (basket)
Lucien Nicodemo (pétanque)

Personnalités :
Claude Estabes, Véronique Joly et Hervé Viatgé



SNAC FOOTBALL

Malgré une saison perturbée par la crise liée au COVID, seule notre école de football a continué à travailler tout en respectant les règles sanitaires imposées.

Félicitations aux éducateurs pour leur implication et aux joueurs pour leur assiduité.



En fin de saison, avec l'allègement des règles de pratique, ils ont pu organiser des rencontres. Un bol d'air qui permet d'envisager cette nouvelle saison avec sérénité.

Outre ses 3 équipes seniors district notre club possède une équipe vétérans loisir, une école de football qui accueille les joueurs dès la catégorie U6/U7 jusqu'à la catégorie U17

[Vous pouvez suivre l'actualité du club sur nos pages Facebook « Saint Nauphary Football » et « École de foot Saint Nauphary ».](#)

COMPOSITION DU BUREAU

Président d'honneur : Bernard PAILLARES
Co-président : Alain CURNAC, Michel MOULIN
Secrétaire : Ludovic VIOLIN, Sandrine DIAZ
Trésorier : Romain THIRION

Nous remercions tous les éducateurs, bénévoles, partenaires, élus ainsi que l'équipe municipale pour l'entretien du stade.

CONTACT :

Alain CURNAC 06.43.51.27.59





**SNAC
BASKET**

La saison 2021-2022 se prépare après une saison blanche.

Tout le bureau et les bénévoles se sont retrouvés pour organiser le lancement de cette nouvelle saison.

Cette année encore, le club accueillera toutes les catégories de U7, avec quelques nouveaux encadrants notamment pour les plus jeunes, jusqu'au Séniors filles, toujours qualifiées en championnat régional.

Nos ambitions restent inchangées : permettre à tous nos basketteurs et basketteuses de s'épanouir et de jouer à leur niveau dans le respect et la bonne humeur.



Nous invitons tous ceux qui souhaitent s'investir, d'une manière ou d'une autre, dans la vie du club à nous rejoindre.

Retrouvez tous les événements du club sur notre page [Facebook.com/SaintNaupharyBasket/](https://www.facebook.com/SaintNaupharyBasket/)

Bonne saison à tous.

Snac Pétanque

Patrick PERIES anime une association dynamique qui regroupe 26 licenciés.

Les joueurs se retrouvent les mercredis et vendredis à partir de 19h00.

Si vous souhaitez vous joindre à l'équipe, contactez-nous au 06.20.75.34.06.

COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR

Président : Patrick PERIES

Secrétaire : Lucien NICODEMO

Trésorier : Claude PAILLARES



Terrains de boules près du complexe sportif

La section a perdu son Président d'honneur : Alain BONHOMME à l'âge de 62 ans le 17/03/2021, celui-ci a œuvré de nombreuses années au sein de la section pétanque en tant que président, puis président d'honneur.



Gym Club de ST NAUPHARY

Vous souhaitez bouger, vous dépenser dans une ambiance conviviale et proche de chez vous !

VENEZ NOUS REJOINDRE

Nous vous proposons pour l'année 2021/2022 des :

➡ **Cours de GYM-ABDO-STRECHING** : Le lundi de 19h à 20h à ST Nauphary

Le mercredi de 19h à 20h à Charros

➡ **Cours de STEP** : le jeudi de 19h à 20h à St Nauphary

➡ **Cours de Yoga** : le mardi de 17h30 à 18h15 pour les enfants de 4 à 6 ans

Le mardi de 18h30 à 19h30 pour les adultes

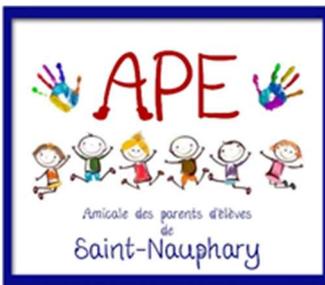
Les cours de Yoga se dérouleront à la salle de Charros

INFORMATIONS : cours d'essai gratuit, facilité de paiement

Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter :

La présidente : 06 32 92 78 79 - La trésorière : 06 32 67 81 08

Ou par mail : gymclubstnauphary@gmail.com



Amicale des Parents d'Elèves de ST NAUPHARY

L'APE (Amicale des parents d'élèves) est l'association composée des parents d'élèves bénévoles, qui organisent des manifestations au profit des écoles maternelle et élémentaire de Saint Nauphary.

Tout au long de l'année, des actions sont mises en place, en voici quelques exemples :

INITIATIVES créations de supports (mugs, sacs, sacs isothermes, ...) avec les dessins de vos enfants

VENTE DE SAPINS DE NOEL

VENTE DE PLANTS DE LÉGUMES

Les bénéfices réalisés sont alloués aux écoles au prorata du nombre d'élèves.

L'APE a ainsi financé le projet danse qui a pu se réaliser tout au long de l'année malgré le contexte particulier de la crise sanitaire.

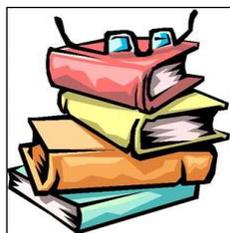
Si vous souhaitez plus d'informations sur la répartition des bénéfices, veuillez contacter notre Présidente Mme Emilie Fabre : 06.16.76.12.24

Dans ce contexte inhabituel, nous continuons malgré tout à mener des actions compatibles avec les règles sanitaires, permettant ainsi de pérenniser notre soutien à notre école et à ses élèves. Certaines manifestations pourront ainsi être remplacées ou reportées.

Toutes les bonnes volontés et les bonnes idées sont les bienvenues, chacun pouvant participer selon ses possibilités, et c'est avec grand plaisir que nous vous invitons à nous rejoindre afin que l'APE continue son action au bénéfice de nos enfants.

Contact : Emilie Fabre 06.16.76.12.24

apectnauphary@gmail.com



ASSOCIATION ST NO'LIVRES

L'association ST NO'LIVRES a pour but, conjointement avec la médiathèque de Saint-Nauphary, au développement et à la promotion de la lecture sur la commune et propose, tout au long de l'année, des animations culturelles.

A notre grand regret, l'année 2020 a été marquée par l'annulation de toutes nos animations culturelles en raison de la crise sanitaire COVID-19, seules les expositions ont pu être visitées au sein de la médiathèque. Nous espérons que l'année 2021 soit l'année des retrouvailles auprès des petits et des grands lors de nos manifestations festives !

○ POUR TOUT PUBLIC

- ✚ exposition mensuelle au sein de la médiathèque
- ✚ théâtre (comédie de boulevard) à la salle des fêtes
- ✚ **FETE DE LA MUSIQUE PLACE DU VILLAGE**
21 JUIN 2022 19H (buvette et restauration sur place)
repli à la salle des fêtes en cas de mauvais temps

○ ENFANT

- ✚ lectures de contes d'Halloween
(mercredi 27 octobre 2021 à 17h)
- ✚ concours de dessins de Noël
 - dépôt du dessin à la médiathèque *avant le 4 décembre 2021*
 - remise des prix à la médiathèque le *mercredi 15 décembre 2021 à 17h30*



Pour être membre et apporter votre soutien, vous pouvez vous renseigner à la médiathèque aux horaires d'ouverture auprès d'Isabelle SERNY ou pour toutes informations complémentaires contacter nous par mail stnolivres@gmail.com

SUIVEZ NOTRE ACTUALITE SUR

[ST NO'Livres](https://www.facebook.com/stnolivres)



CONTACTS

Isabelle SERNY 06 20 95 42 22

Nathalie BORJA 06 73 83 65 65



COMITE DES FETES DE SAINT-NAUPHARY

Le mot du comité

Pour clôturer cette année 2021 comme nous avons clôturé celle de 2020, le comité des fêtes souhaite remettre un peu de baume au cœur aux habitants de Saint Nauphary en organisant une Bodega de Noël comme l'an passé. La date reste encore incertaine mais risque fortement d'être sur la 1^{ère} quinzaine de décembre.

A Saint-Nauphary, juin est synonyme de fête, mais malheureusement cela fait 2 ans que nous ne pouvons pas l'organiser ! Nous espérons tous repartir faire la fête avec vous en 2022 !! L'année prochaine se sera 4 jours de fête que nous vous proposons en commençant le vendredi 10 au soir jusqu'au lundi 13 juin 2022. Le deuxième week-end de ce mois-là, nous nous retrouvons autour des festivités conviviales organisées pour vous tous. L'organisation se fera bien évidemment autour des recommandations gouvernementales au vu de l'épidémie du COVID-19, en espérant que tout évolue dans le bon sens afin d'organiser une fête digne de CE NOM.

Tous les soirs de cette première semaine de juin, ainsi que le week-end de Pentecôte, les membres du comité sillonneront la commune de maison en maison pour vous proposer « un bouquet » et le programme du week-end. Nous sommes reconnaissants de l'accueil chaleureux que vous nous réservez depuis des années.

Les animations sont bien sûr maintenues (manèges, pétanques, buvette..) et surtout le FEU D'ARTIFICE du dimanche soir.

Comme vous pouvez le constater, le programme 2022 reste de qualité avec de nombreux événements à ne pas manquer durant ces 4 jours.

Aussi, le Comité des Fêtes tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui contribuent à faire de cet événement un moment convivial pour tous : la municipalité, les entreprises partenaires de ce livret, et toutes les personnes qui œuvrent dans l'ombre !

Depuis 2015, le comité des fêtes a également mis en place le marché gourmand en fin d'été pour clôturer les vacances. C'est un événement qui remporte un réel succès chaque année. Il sera, bien sûr, organisé en 2022 pour la plus grande joie de tous. La date vous sera communiquée dans le livret de la fête.

Nous vous attendons nombreux et dans la bonne humeur pour que la fête de notre village soit un réel moment de plaisir partagé et que le marché gourmand soit une soirée conviviale pour tous.

BONNE FÊTE A TOUS !

Le Comité des Fêtes de Saint Nauphary

COMITE DES FETES DE CHARROS

2020, 2021, très peu de manifestations socioculturelles et sportives et pas de Fêtes de Charros, tout ceci commence à être un peu long, mais gardons espoir sur le fait qu'une vie associative puisse reprendre de façon plus classique en 2022 !

Nous accueillerons à nouveau toutes les bonnes volontés et les bonnes idées pour faire de 2022 une très belle année de reprise de nos assemblées.

Nous vous donnons donc rendez-vous les 2 et 3 juillet 2022 et nous croisons les doigts pour que tout continue à s'améliorer au niveau de nos conditions de vie sanitaire d'ici là !

Les Charrossiens Saint-Nauphariens !

Bureau :

Président : Pierre-Emmanuel Salviat

Trésorier : Michel Bisson

Secrétaire : Sonia Marin



L'Association PATCH PASSION

L'Association PATCH PASSION, créée en 2014 et affiliée à l'Association Nationale France PATCHWORK, est hébergée dans la salle d'activités située derrière la Mairie de Saint-Nauphary et fonctionne tous les mardis de 14 à 18 heures, à l'exception d'une journée continue mensuelle de 10 à 18 heures.

Des cours sont donnés aux débutantes, leur permettant de réaliser un ouvrage au fil des mois.



Après l'interruption imposée par la crise sanitaire, nous avons le plaisir de vous informer que nos réunions hebdomadaires ont repris le mardi 7 septembre. Nos après-midis se dérouleront dans la bonne humeur et la créativité tout en respectant les distanciations.

Si vous désirez des renseignements complémentaires n'hésitez pas à appeler :

Mme Christiane PADILLA au 06.85.26.76.17.





LA PAROISSE

UNE EQUIPE PASTORALE

Une équipe de chrétiens nommée par l'évêque de Montauban partage avec le curé la responsabilité de l'animation pastorale : Abbé Herman BORO (Curé du secteur paroissial) - Karine CHAFFURIN – Aurélie ROMANO – Simone AUBISSE- – Colette NONORGUES-CROISY, nommée déléguée pastorale. Cette équipe a pour mission : l'animation pastorale du secteur paroissial.

**LES MESSES : Tous les dimanches à 9h30 au FAU et à 11 h à St-NAUPHARY
Rosaire à 15h30 le 3^{ème} jeudi du mois à St-NAUPHARY.**

LE CATECHISME : Pour que les parents qui ont fait baptiser leurs enfants puissent tenir la promesse solennelle et l'engagement qu'ils ont pris de leur donner une éducation chrétienne. « Un baptême sans caté, c'est une vie sans nourriture, un paquet cadeau que l'on ouvre pas... » Possibilité de préparation au baptême pour les enfants en âge scolaire. De la maternelle à la 6^{ème}, les rencontres de caté sont proposées selon un calendrier remis aux parents lors de l'inscription. **Contact : Aurélie ROMANO : 06 51 58 53 84**

Colette NONORGUES-CROISY : 06 04 16 90 51

La catéchèse ne concerne pas uniquement les enfants mais toute personne quel que soit l'âge qui est en recherche ou en marche et qui souhaite approfondir sa foi.

« **FAMILLE D'AUJOURD'HUI** » : des adultes se rencontrent une fois par mois afin de permettre une écoute, un dialogue, une réflexion, un soutien. (Des thèmes sont traités selon la demande). Des rencontres pour les couples existent aussi. **Contact : Anne SALAMON 06 12 30 46 64**

LES JEUNES :

Un groupe d'adolescents se rassemble plusieurs fois dans l'année pour réfléchir et agir ensemble.

En lien avec des mouvements comme le M.E.J., le MRJC ... ils participent à des rencontres, des actions de solidarité, des camps ou autres... Ainsi, ils cheminent ensemble en ayant un regard sur les autres.

La préparation à la confirmation leur est proposée. **Contact : Franck GIUSTI 06 34 52 44 13**

Eugenio ROMANO : 07 70 48 27 25

LA CHORALE :

Un groupe au service de la liturgie se retrouve tous les 15 jours en soirée. Ouvert à tous.

Contact : Christine GIUSTI : 06 15 71 13 73

PASTORALE DE LA SANTE :

Une équipe de chrétiens accompagnée du curé est chargée de visiter les malades et les personnes âgées à domicile et à la clinique de la Pinède.

Contacts : Abbé Herman BORO 05 63 67 97 94 - 06 44 78 30 34 – Odile MAGNE : 06 81 89 99 23

LOTO Contacts : Denise MALE 05 63 67 84 92 - Marie-Claire PRAX 05 63 26 35 40

L'EGLISE :

Elle est ouverte tous les jours. Des infos sur la vie de la communauté et les actions pastorales sont données par affichage dans le porche et à l'extérieur. Un document d'information sur les différents services paroissiaux est disponible au fond de l'église.

Tous les services de la paroisse restent ouverts à l'intégration de nouvelles personnes qui peuvent aider à la pastorale.

INTERNET :

Un site a été créé afin de communiquer des infos sur les événements et la vie de la paroisse.

Adresse : <http://www.paroisse-saint-nauphary.net> contact : Jean TAURINES 06 32 07 42 01

ACCUEIL et PERMANENCE au presbytère : 830, Route d'Albi à St-NAUPHARY

Un chrétien assure une permanence tous les mercredis de 15 h 30 à 17 h 30



Retour sur l'année



Cette année, encore très particulière, la cérémonie des vœux et la distribution de la traditionnelle coque aux aînées, n'ont pas pu se dérouler comme prévu.

Mais afin de rester proche de nos anciens, vos élus ont rendu visite aux personnes de plus de 70 ans pour leur apporter un peu de soutien mais surtout quelques gourmandises très appréciées :

Ballotin de la boulangerie « chez Lucien »
Coffret cadeau de la boucherie « La Belle Rouge »



Villages fleuris 2020 : la commune a reçu les compliments du jury pour le fleurissement mais également un chèque cadeau d'un montant de 70 euros qui a permis à la collectivité d'acheter 3 cerisiers du japon qui ont été plantés au complexe sportif.



La boîte à livres a été mise en place le 31 mai 2021. Elle a été fabriquée, lasurée et mise en place par Gérald DUVILLIERS, responsable du service technique.

Mais attention : cette boîte n'est pas un dépôt pour vous débarrasser de vos vieux livres, il s'agit d'un échange entre lecteurs.

Alors n'hésitez pas à partager vos lectures et à découvrir de nouvelles aventures.

Bonne lecture 😊



Soutenu financièrement par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie du Tarn-et-Garonne, le projet Bureau Itin' Aidants porté par l'APAS 82, fait son grand retour dans le département.

Il s'agit d'un camion, aménagé en bureau, qui permet à **Fabienne Rous**, infirmière chargée de prévention à l'APAS 82, de recevoir, sans rendez-vous, **les personnes désireuses de s'informer et d'être accompagnées dans leurs démarches d'aidant**. Des permanences se sont tenues, à Saint-Nauphary, en partenariat avec la pharmacie, sur la place de la mairie les 3 mai, 5 juillet et 3 septembre, une dernière permanence aura lieu le **lundi 8 novembre de 9h à 16h**



La fête des battages, organisée par le Lo REVISCOL, s'est tenue le 15 août 2021. Au programme : danses et chants occitans, expositions de véhicules anciens, présentation de métiers anciens et un battage à l'ancienne. L'A.C.C.A de Saint-Nauphary a fourni, cuit et servi, pas moins de 6 sangliers, pour restaurer près de 380 personnes.



Madame Véronique JOLY a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} juin 2021. Monsieur le Maire a organisé une petite réception, le **vendredi 2 juillet 2021 à 18h30**, dans la cour de l'école élémentaire avec l'ensemble des élus, du personnel enseignant et communal. Un grand merci pour ses 28 années au service de la commune mais surtout au service de la population qui a apprécié son dévouement et son implication sans faille à embellir le village. Nous lui souhaitons de profiter d'une très belle retraite.

Le 31 août 2021, Chrystel RIGHI est partie vers d'autres aventures professionnelles. L'équipe municipale et ses collègues la remercient pour son sourire et le travail accompli. On lui souhaite une très bonne continuation.

Dimanche 19 septembre 2021 a eu lieu la messe d'installation du nouveau prêtre de la commune l'**Abbé Herman BORO**, célébrée par l'évêque de Montauban, **Monseigneur Bernard GINOUX**, en présence des élus, de l'équipe paroissiale et des habitants de la commune. L'abbé BORO arrive de la paroisse de Valence d'Agen. Nous lui souhaitons bienvenue sur notre petite commune en lui souhaitant une belle installation. Merci également à l'abbé AHISSOU parti pour la paroisse de La-Ville-Dieu-du-Temple, nous lui souhaitons bonne continuation.



Andréia DO PAÇO LOPES a rejoint, depuis le 1^{er} septembre dernier, l'équipe municipale aux écoles et aux services techniques.



ETAT CIVIL

(15 SEPTEMBRE 2020 AU 14 SEPTEMBRE 2021)

Naissances

RICHARD PARIS Manon née le 21/09/2020	SOTO Victorine, Estelle, Rébecca née le 29/01/2021
CAMPOS MARTINS SABBEN Dyego né le 22/09/2020	BERTIN Jules, Julien, Jérôme né le 05/03/2021
LAURENT Emma, Ingrid, Véronique née le 06/10/2020	PAILLARES Andrea né le 19/03/2021
PECHARMAN Jade, Marie-Rose, Gisèle née le 13/10/2020	IBRAHIM Taïnah, Aby née le 03/04/2021
MIRA Mallorie, Jessica née le 14/10/2020	POUPELIN Nolan né le 07/04/2021
FAGIS SAUNDERS Liam né le 18/10/2020	TURGY CANCIAN Khloé née le 13/04/2021
ZEMMOUR Mylan né le 13/11/2020	LEVEILLÉ Agate née le 27/04/2021
DUBURC Sacha né le 14/11/2020	FOURNIER Léa née le 07/06/2021
HERBERT Nelson né le 02/12/2020	MUNCHERJI Charly, Rémi né le 18/06/2021
ROGER Cali, Madeleine née le 10/12/2020	BOYER Maxence, Elie, André né le 22/08/2021
BES Lysana née le 12/12/2020	CASTANIÉ Thaïs, Mila, Inaya née le 06/09/2021
HAJJI Hannah née le 29/12/2020	BLEUZET, BOUTI Kaïss né le 10/09/2021
SECONDI Antoine, Mickaël né le 01/01/2021	

Mariages

DELMAS David, Lucien et DELPOUY Stéphanie, Solange le 19/09/2020
DUBA Lionel, Michaël et CHAUVET Jessica, Aurore le 26/09/2020
BES Jimi et HARBOIS Clelia, Ornella, Nicole le 03/10/2020
MAGNIEN Siegfried, Félix, Emil, Tomasi et JALABERT Charlotte le 03/10/2020
PELLICHERO Olivier, René et RAYNAL Emilie, Charlène le 19/01/2021
LARTIGUE Didier, Marius, Jean et PELISSIER Sabine, Florence le 15/04/2021
ARNAL Nicolas, Ghislain et BOUDARD Sixtine, Sylvaine, Marie le 05/06/2021
POUPELIN Romain et BOULNOIS Pauline, Colette, Simone le 24/07/2021
CANTALOUBE Damien et CAZAL Julie, Marie, Irène le 28/08/2021

PACS

AMBROSINO Anaïs, Marie-Pierre, Germaine et BARTHÉLÉMY Maxence, José, Pierre le 07/11/2020
VITAL Cédric et TOËR Morgane, Asanaïs, Amaëlle le 12/12/2020
LEVASSEUR François, Jean, César et DELCOURT Flora, Michèle, Marie le 15/02/2021
DEPREZ Louis, Stéphane et SERNY Léa, Marie-Josette, Monique le 15/04/2021
LEIVADITI Erasmia et PENNATI Nicolas le 22/05/2021
ISEPPI Théo, Guy, Guerrino et BONHOMMET Anaïs, Véronique le 19/06/2021

Décès

GAYDE Jean, Marie, René le 09/10/2020 à Montauban
PRADIER Monique, Christiane le 23/10/2020 à Saint-Nauphary
RAILLARD Héliette, veuve BANZATO, le 03/11/2020 à Saint-Nauphary
GIBERT Arlette, Yvette, Jeannette, veuve GILLI, le 11/11/2020 à Saint-Nauphary
MOULIS Monique, Marcelle, Etiennette, Thérèse, veuve BRINGER le 20/11/2020 à Montauban
SANCHEZ Georges, Henri le 04/01/2021 à Montauban
DE LAJUDIE Gérard, André, Marie, Gabriel le 06/02/2021 à Saint-Nauphary
BONHOMME Alain, Michel, Antoine le 17/03/2021 à Lavaur
BOUSSIRON Jean-François le 17/03/2021 à Montauban
TERRANCLE René, Fernand, Armand le 16/04/2021 à Saint-Nauphary
BERNAT Maurice, Honoré le 09/06/2021 à Saint-Nauphary
POCHAT Jean-Claude le 08/07/2021 à St-Lizier
SADOUL Denise, Marguerite, veuve GABENS le 26/07/2021 à Montauban
BALDACCHINO Marie, Carmen, veuve CORDA le 04/08/2021 à Montauban
BOU Marinette, Adrienne, veuve BANROQUES le 15/08/2021 à Saint-Nauphary
LAGUILLONIE Nadège, épouse SEVERIN le 04/09/2021 à Montauban

Artisans, commerçants, professions libérales, services divers
Vous êtes nouvellement installés sur la commune, faites-vous connaître !

Bar Tabac Presse

SNAC Bar / PMU - Le 5 n°
Jean-Luc LACROUX 09 51 75 89 52

Tabac Presse - Didier LARTIGUE 05 63 67 86 37

Boulangerie pâtisserie épicerie

Chez Lucien
Claire et Christophe PASSEDAT 05 63 67 86 33

Produits de la Ferme

« **La ferme à l'Envers** » - (BERNAL Katrina et TONNAIRE Guillaume)
Vente de légumes bio de saison 06 95 58 00 58

La Fabric' des Pibouls (Julie et Clément POUJADE)
Élevage de porcs en plein air et vente contact@lafabricdespibouls.fr
www.lafabricdespibouls.fr

La Ferme du Truffié (Fabienne GOMES)
Élevage boeufs, veaux, porcs gascon et vente 06 09 50 87 06

Couturière

Clara couturière 06 65 53 96 92

Immobilier

Négociatrice Immobilière Indépendante
Myriam RICHARD 06 10 11 12 17

T.L.H Immobilier
Nathalie MORET 06 37 93 20 22

Diagnostic immobilier

Diagnostic Immo 82
Olivier DUMAS VIDAU 06 31 45 85 07

Gîtes et chambres d'hôtes

David FRESQUET 05 63 67 85 47
Jean-Jacques TOURIOL 06 11 18 22 23

Restaurant / Traiteur / A emporter / Boucherie

Restaurant le Dix 31
Philippe TOUBLANC 05 63 68 86 88

Cuisine Réunionnaise - Saveurs Zoréoles
Nelly et Alain 06 70 16 47 10

Fan 2 Pizzas
Fanny LEONARD-MICHEL 05 63 02 00 00

La Belle Rouge (boucherie)
Chez Greg 05 63 31 08 93

Le Camion Jaune – Pizza au feu de bois
A emporter et fêtes de famille 06 09 72 46 31

Fleuriste

Le Tournesol
Marie-Thérèse DA-SILVA 05 63 24 27 56

Auto-école

Alexandre BERRIER 05 63 30 15 45

Signalétique

SIGNAL
Jean-Philippe BAYOL 05 63 20 41 32

PUBLIMAX
Cyril CASTANIÉ 06 11 76 63 01

Finances

Banque Crédit Agricole 05 63 64 01 65

Ouvert le mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00

Traductrice/interprète assermentée en portugais et français - Cours de Portugais

Ana SILVA MARTINS 07 62 62 31 77
ana2silva@hotmail.com

Tapissier – Décoration d'intérieur – home staging

L'Atelier de Rénovation
Corinne GRANDGUILLOTTE 06 85 90 54 82

Esthétique

Institut de beauté Comptoir Beauté

Maéva RICHARD et Laura MOLINIÈRES 06 38 17 69 14

Vernis semi-permanent Français à domicile - ETER'NAILS

Nathalie MORET 06 37 93 20 22

Coiffeurs

Salon coiffure St-N'o

Isabelle LOUPIAS 05 63 67 85 69

Coiffeuses à domicile :

Sophie DOMINGUEZ 06 32 92 78 79

Patricia MALY 05 63 67 93 17

Cathy Coiffure 06 68 61 53 70

Sandrine GARRIGUES 06 82 82 26 15

Designer Graphique (Print/Web)

Didier PARRILLA 06 62 04 93 23

Photographe

Séances photos à domicile et extérieur

Lucie DANIS 06 82 66 18 95

Artiste Peintre - Artiste animalier – portraitiste

Monique FESQUET-REINHARDT 06 81 15 76 70

De l'envie au croquis

Océane GASSET 06 35 17 38 30

Gart

Corinne GRANDGUILLOTTE 06 85 90 54 82

Restauration d'œuvres sculptées

SCI Azurite

Elise RACHEZ et Stéphane MOREAU 05 63 92 12 46

Location-vente matériel médical

Quercy Médical

Jean-Jacques TOURIOL 05 63 03 04 42

Médecin généraliste

Docteur Sylvie JUNG 05 63 67 86 36

Pharmacie - NOUVEAU PHARMACIEN

Anthony MANZO 05 63 24 21 32

Clinique soins de suite et réadaptation

Clinique la Pinède 05 63 24 62 62

Infirmiers

Infirmière

Catherine BUSCATTO 06 71 10 65 45

Cabinet d'infirmières

Aurore ARENAL 05 63 03 15 84

Audrey CAVANHAC 06 88 86 63 17

Audrey PERIGORD 06 85 26 90 45

Anne PFEIFFER 06 14 19 60 68

06 60 32 28 63

Cabinet de soins infirmiers

Yolande MOKRYCKI 05 63 67 96 55

06 11 76 83 01

Cabinet d'infirmières

Gaëlle BRULEY et Béatrice GRIMAUX 05 63 30 79 12

Cabinet d'infirmières

Millie VALLON 06 25 74 11 58

SAPES (support d'aide pour les professionnels et les étudiants en santé)

Marlène CARRERAS contact@spes.net

Kinésithérapeutes-ostéopathes

Kinésithérapeutes-ostéopathes

Annie MAVEL (en activité jusqu'au 31/12/2021) 05 63 02 61 20

Antonio ASENSIO

Gabriel BLASCO SOLER - Mercedes LORENZO FERNANDEZ

Ostéopathe

Thomas GAVEAU 06 31 91 16 41

Optique

Vos lunettes à domicile

Laurence et Emmanuel BOILEAU 06 84 37 06 57

Les nouveaux lunetiers

Venez y voir Claire... Moneret ! 05 63 93 45 22

Automobile / moto

Garage automobiles Dominique BOUSCAREN	05 63 24 29 47
Vente automobiles DEL RIO automobiles - Sandy DEL RIO	05 63 24 23 85
Vente automobiles – La bonne occasion RIBEIRO Tony	06 63 97 66 79
Tôlerie Peinture - Location BTP Clément SALAT	05 63 67 81 39
Aménagement de véhicules pour personnes à mobilité réduite LINAS CONCEPT Sébastien LINAS	05 63 23 00 75
Contrôle technique EURL CTEM - Mustafa ABOURI	05 63 26 59 72
Station-service SARL DELMAS carburants	05 63 31 05 06

Atelier de réparation Informatique - Electroménager

Benoît TOSELLI	06 72 60 90 70
----------------	----------------

Bâtiment : Aménagement intérieur Maçon Peintre plâtrier

Aménagement et décoration d'intérieur peintures sol et placo - CLASS DECO Michel GARCIA	06 33 40 03 49
Aménagement d'intérieur BTV Pascal BUISINE	05 63 93 51 56
Placoplâtre, isolation, traitement des joints, menuiserie SARL MENPLAK - maîtrise d'œuvre (Les Domaines René Eugène) Jérôme DUILHE	06 82 72 67 03
Maçon Artisan P&L Construction Cyril PECHARMAN	06 88 11 32 92
Jointeur Placoplâtre - Jean-Philippe PAUL	06 81 96 46 28
Placo-peinture - GET DECO - Gé THAO	06 21 66 00 06
Peintre - Didier PECHARMAN	06 12 03 18 74
Peinture, décoration, vitrerie, papiers peints, revêtements sols, parquets flottants, ravalements de façades Eurl Laurent MAZAS	06 14 69 66 93
Rénovation du bâti ancien – De la terre à l'habitat Olivier BOUVARD	06 82 09 81 86
Bâtiment – Gros Œuvres—Sarl BYBAT Yannick BRAJON	06 30 52 95 24

Entretien - Ménage

Entretien et nettoyage de copros, bureaux et locaux - ALCIMO Clean Service Christophe GRIMALDI	06 71 32 61 87
Aide-ménagère, repassage, vitrerie – La petite demoiselle Célie PERIES	07 71 59 73 74

Agriculture et Espaces Verts

Ent CELFRUIT - Patrice PRINCEN	07 81 73 34 06
Grimpeur - Elagueur - Alexandre DOBIGNY	06 62 59 04 82

Transport

Technik "Transport / Messagerie / Express / Course / Déménagement" Laurent DELCASSE	06 08 00 81 37
---	----------------

Sécurité

Alarme - A.S.D. - Clément BERNAT	07 51 64 01 72
---	----------------

Stores et bâches

Vente bâches piscines et stores - Idéal Bâches Julien MONRUFFET	05 63 68 04 29
---	----------------

Terrassement / Projeteur

Terrassement- Assainissement Entreprise PERCHE	06 86 86 13 92
Terrassement voirie et assainissement Philippe GOMES	06 61 62 97 74

Electricité - Plombier chauffagiste climatisation

Electricité générale/Plomberie - Eric FRANCES	06 20 43 46 66
Electricité neuf et rénovation - EURL ISELEC Frédéric ISEPPI	06 11 72 42 16
Electricité et télécommunications - EGMP Gabriel JAGER	06 18 36 18 32 / 05 63 31 78 61
Electricité – ASELEC -Jean-Philippe ZOMBAI	06 51 92 18 82
Plombier chauffagiste - Pierre MARIN	06 84 48 31 42
Plombier climatisation - Jérémy BANZATO	06 26 54 58 19
Plombier chauffage climatisation - rénovation salle de bains EURL Florian DEPLANQUE	07 89 33 49 01

Menuiserie / Serrurier

Menuiserie Alu Pvc Bois – Jean-Luc MALY	05 63 67 92 08
Métallier serrurier Jean-Pierre TERRANCLE	05 63 67 84 85

COIN DÉTENTE

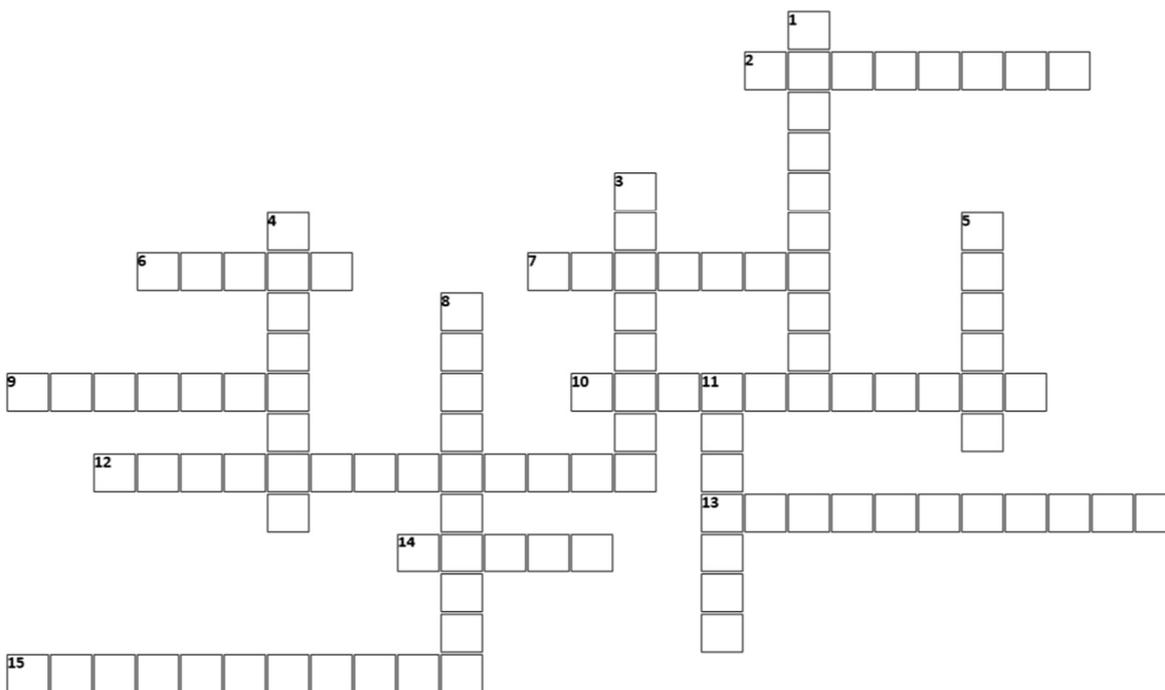
Merveilles ou oreillettes (pour 10 personnes)

500g de farine – 50g de sucre en poudre, 4 œufs moyens – 50g d’huile d’olive –
 1 càc de sel – 1 càs de fleur d’oranger – 1 zeste de citron râpé
 2 litres d’huile pour la friture – 500g de sucre pour le bac à sucre



- Mélangez les ingrédients du bout des doigts au début, et malaxez bien la pâte ensuite.
- La pâte ne doit pas coller aux doigts, sinon rajoutez un peu de farine, ou un peu d’huile si la pâte est trop dure.
- Former une boule que vous laisserez reposer 2 heures couverte d’un torchon.
- Aplatissez la pâte au maximum et faites des découpes de 5 x 10 cm
- Préparer le bain de friture à une température de 170°, et plonger les formes quelques minutes (attention ça cuit très vite)
- A la sortie du bain d’huile, roulez-les tout de suite dans le sucre et dégustez.

MOTS CROISES



Horizontal

- 2 Fin de délibération dans l'acte volontaire de faire ou ne pas faire
 6 Activité physique dans le sens du jeu et de l'effort
 7 Etat d'être heureux, de bien être
 9 Droit reconnu par la loi dans certains domaines
 10 Echanger verbalement
 12 Ensemble de mécanismes menant à l'acquisition de savoir-faire, de savoirs ou de connaissances
 13 Renseignement
 14 Assemblage d'un nombre assez grand de pages
 15 Etablissement qui conserve et donne accès à différents types de médias

Vertical

- 1 Pratique alimentaire qui exclut la consommation de viande
 3 Fait gratuitement et sans obligation
 4 Défendre contre toute atteinte
 5 But que l'on se propose d'atteindre
 8 Science du son
 11 Union légitime de deux personnes

1. végétarien, 2. décision, 3. bénévolat, 4. protéger, 5. projet, 6. sport, 7. bonheur, 8. acoustique, 9. liberté, 10. communiquer, 11. mariage, 12. apprentissage, 13. information, 14. livre, 15. médiathèque

NUMEROS UTILES

•119

Allo Enfance
Maltraîtée



•15
•115 (depuis un
téléphone portable)

Samu



•Gendarmerie de
Grisolles : 05 63 27 04
30
•Gendarmerie de
Villebrumier : 05 63 25
00 00

17 Urgence Police
Gendarmerie



•09 72 67 50 82

Dépannage
ENEDIS (ERDF)



•39 66

ALLO Docteur



•05 61 77 74 47

Centre Anti-Poison
(Hôpital PURPAN
Toulouse)



•18
•112 (depuis un
téléphone portable)

Sapeurs-
Pompiers



•Mme Françoise GOUIN
•06 50 55 50 54

Correspondant
presse La
dépêche



•Mme Annie CALAS
•06 78 99 95 09

Correspondant
le petit Journal



•3977

Personnes Agées
Maltraîtées



•05 61 80 09 02

Fuite d'eau,
urgence,
abonnement,
résiliation,
réclamation
factures



•3919

Femmes battues



•32 37 ou www.3237.fr

Permanence des
pharmacies



•05 63 03 84 53

Encombrants
Tri sélectif
Ordures ménagères



•05 63 03 37 35
•accueil : 25 rue du
lycée à Montauban du
mardi au vendredi de
8h30 à 12h et de
13h30 à 16h00

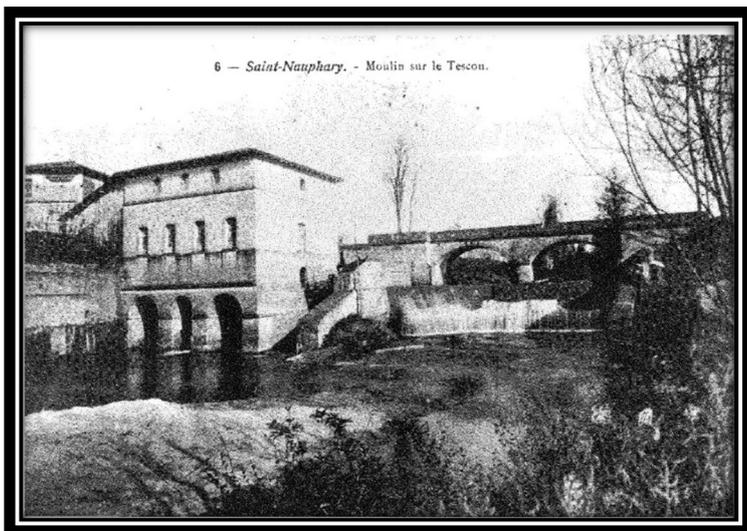
Trésorerie
Municipale de
Montauban



•05 81 91 35 07
•(7j/7 et 24h/24
•urgence/dépannage
assainissement

O d'alba groupe la
SAUR





La commune est toujours à la recherche de photographies anciennes sur notre village.
Si vous en possédez, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie.

**LE BULLETIN MUNICIPAL EST ELABORÉ SOUS LA
RESPONSABILITE DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL QUI SE
RESERVENT LE DROIT DE PUBLICATION**

